

FONDATION du PROTESTANTISME

Rapport
d'activité

2023



FONDATION
du PROTESTANTISME

Rapport
d'activité

2023

Rapport d'activité 2023 de la Fondation du Protestantisme

Directeur de la publication : Antoine Durrleman

Rédacteurs : Alexis Guerit, Marie Lefebvre-Billiez

Relecteurs : Antoine Durrleman, Jean-Nicolas Fichet, David Saint-Girons, Christian Klein, Christian Krieger, Bintou Laya, Patrick Rolland, Béatrice Rolland, Carole de Saint-Affrique, Manon Soubeyran.

Interview : Marie Lefebvre-Billiez

Crédits photos : Corinne Simon, La Cimade, UEPAL, le CASP, ACAT, JACQIV, EEUdF, Empreinte Formations, Centre chrétien de Gagnières, *The Episcopal Diocese of Jerusalem*

Graphisme : Étienne Pouvreau, membre associé de Coopaname, www.etiennepouvreau.fr

Typographies : Bara (Typotheque), Graphik et Produkt (Commercial Type)

Impression : Le Réveil de la Marne, sur papiers recyclés.

25-07-24

Sommaire

4 Une année charnière

8 **La Fondation du Protestantisme**

- 10 Présentation générale
- 14 Une diversité d'engagements
- 16 Cartographie des engagements de la Fondation du Protestantisme
- 18 La gouvernance de la Fondation du Protestantisme
- 20 Les comités de la Fondation du Protestantisme
- 22 Interview de la directrice

24 **Nos engagements**

- 26 **Au service de la fraternité**
- 32 « Défendre la dignité et les droits humains »
- 36 **Soutien aux actions de culture et vie sociale**
- 42 « Une expertise unique du milieu des associations »
- 46 **Préservation du patrimoine**
- 50 Le Carrousel de Montpellier
- 52 Quand des étudiants logent dans un temple
- 56 **Engagement en faveur de la solidarité internationale**
- 60 « Émulation, coopération, confiance et bonnes pratiques »

66 **Indicateurs financiers 2023**

- 67 Bilan synthétique
- 68 Compte de résultat synthétique
- 69 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
- 70 Rapport du trésorier
- 72 Synthèse 2023

74 **Les fondations individualisées**

- 76 Le réseau des fondations individualisées
- 78 De nouvelles fondations individualisées

Une année charnière

Antoine Durrleman, président
de la Fondation du Protestantisme

2023 aura été à tous égards pour la Fondation du protestantisme une année charnière.

Une année féconde en réalisations

Ce rapport d'activité donne à découvrir, à voir et à mesurer concrètement sous de multiples prismes l'élan d'enthousiasme, d'audace et de méthode qui a marqué à nouveau l'activité de la Fondation en 2023. Un élan qui en a fait plus que jamais le creuset d'une générosité libre, responsable et solidaire, qu'elle soit institutionnelle, individuelle ou familiale. Une générosité qui s'est traduite par **un soutien de 8,7 M€ apporté à 180 projets en France comme à l'étranger.**

Mais la dimension financière, si importante soit-elle, est bien insuffisante pour rendre compte à elle seule de l'action de la Fondation dans une année particulièrement intense. **L'ouverture du Carrousel de Montpellier a été à cet égard un marqueur emblématique de l'année 2023.** Cette « maison par tous et pour tous » qui accueille sur le site d'un ancien temple une pension de famille, une résidence sociale, un centre de santé, une radio, des locaux paroissiaux et d'entraide, n'illustre pas seulement la capacité de la Fondation à porter avec ténacité pendant près de 15 ans en dépit de tous les aléas rencontrés un projet de construction complexe qui a représenté un investissement de 12 M€. Elle est symbolique d'une action fédératrice, maillant plusieurs institutions sociales et ecclésiales, et ouverte à une riche diversité de projets solidaires, pour permettre à un édifice culturel de demeurer au travers d'un changement de destination « une pierre vivante » qui atteste toujours dans la cité mais autrement de l'Évangile. Elle témoigne exemplairement de ce qui est au cœur du projet de la Fondation : **réussir ensemble ce qu'on n'aurait pu faire seul.**



De nouvelles dynamiques au service d'une société de fraternité

2023 n'a pas été seulement une année d'aboutissements. Elle a été tout autant celle où la Fondation a entendu affirmer et commencer à mettre en œuvre de nouvelles dynamiques pour pouvoir être encore davantage le point d'appui de toutes celles et de tous ceux qui la rejoignent dans sa volonté d'agir pour une société plus fraternelle.

Un nouveau projet stratégique

En adoptant son **nouveau projet stratégique pour les années 2023–2026 « Ensemble, construire un monde plus fraternel »**, la Fondation a souhaité réaffirmer son positionnement et les principes qui la guident dans la fidélité à un Évangile en action qui est son ancrage et à la philosophie des Droits de l'homme qui l'engage au service de tous sans aucune exclusive.

Devenue la **5^e fondation abritante la plus importante de France**, elle a cherché à préciser comment elle entendait se développer dans les années à venir. Elle a défini à cet effet les priorités et les axes d'action qu'elle veut suivre pour mieux accompagner et développer une philanthropie vivante au bénéfice de projets innovants et de la réalisation d'utopies concrètes dans ses différents domaines d'activité. Avec un seul et même mot d'ordre : « agir pour qu'une intuition devienne un projet, une utopie une réalité, une réalisation un témoignage de fraternité ».

Une diversification accrue des outils et des champs d'intervention

Dans la dynamique des années antérieures, la **Fondation a accueilli en 2023 4 fondations individualisées supplémentaires, dont pour la première fois une fondation créée par une entreprise**, de même que 2022 avait vu une première création de fondation familiale. Avec au total 65 fondations abritées, après dissolution d'une fondation devenue sans objet, ce mode d'action demeure ainsi de loin l'outil privilégié de la Fondation.

Antoine Durrleman

Haut fonctionnaire.

Membre du conseil de la Fondation du Protestantisme depuis sa création. Président du Centre d'action sociale protestant (CASP) de 2009 à 2021.

En application du projet stratégique, 2023 a vu cependant aussi le lancement de **trois nouveaux fonds thématiques**, destinés à couvrir, comme le fait depuis longtemps le fonds Solidarité protestante pour l'aide humanitaire d'urgence, des champs transversaux insuffisamment couverts par l'action de la Fondation et de ses fondations abritées : **Accessibilité universelle, Jeunesses et relève et Culture protestante.**

Parallèlement, la Fondation a engagé une réflexion sur l'évolution de ses statuts afin notamment de pouvoir mieux répondre aux défis environnementaux. Elle a aussi pris l'initiative de proposer un projet partenarial de création d'un fonds de dotation pour les médias protestants de manière à pouvoir mieux soutenir une presse écrite, radio, audiovisuelle et numérique confrontées à de nombreux défis.

Une équipe pleinement engagée

L'année 2023 a été pour la Fondation celle d'un passage de relais majeur et réussi dans la direction de son équipe. **Après avoir pendant plus de neuf années exercé ces fonctions avec un exceptionnel engagement, Elsa Bouneau a rejoint une autre institution en mai 2023. La Fondation lui est tout particulièrement reconnaissante pour tout ce qu'elle lui doit** d'initiatives et d'innovations dans son développement et de solidité dans son organisation et ses procédures. Elle l'a fait considérablement grandir et rayonner dans le protestantisme, et bien au-delà.

À l'issue d'une procédure de sélection rigoureuse des 55 candidatures reçues pour pourvoir à son remplacement, ce qui témoigne de la notoriété et de l'attractivité de la Fondation, **le Conseil a nommé Manon Soubeyran à la direction de la Fondation** à compter du 1^{er} octobre. Son interview page 22 permet de mieux la connaître et de mesurer avec quelle rapidité remarquable elle a su entrer dans ses fonctions et dans la compréhension fine des objectifs et des modes d'action de la Fondation.

Parallèlement, l'équipe de la Fondation a été réorganisée avec la nomination d'un directeur adjoint en la personne de David Saint-Girons qui a exercé avec un engagement hors pair et une grande solidité l'intérim de direction, et progressivement complétée avec l'arrivée déjà d'un responsable Travaux et maintenance immobilière.

Une confiance renouvelée pour l'avenir

C'est ainsi avec confiance et résolution que la Fondation, son équipe pleinement mobilisée, ses administrateurs à l'engagement constant, ses bénévoles à l'apport précieux se tournent vers les années qui s'ouvrent, unis dans un même élan et une même vision.

Dans la conviction partagée que la Fondation du protestantisme n'est pas un simple outil juridique et financier, mais traduit en actions la ferme assurance qu'un monde différent est possible, qu'il dépend de chacun qu'il advienne et que le don qui lui est apporté par toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent en elle revêt par là-même un caractère prophétique.

« Cette année témoigne de ce qui est au cœur du projet de la Fondation : réussir ensemble qu'on n'aurait pu faire seul »

la FONDATION

PLANTER LES TERRE
SUR DU BÉTON
#ScoutsForClimate



du PROTESTANTISME

The background of the page is a collage of three images, all tinted in a light green color. The top image shows the interior of a church with people standing in a line. The middle image shows a large group of people seated in a church or hall, facing a stage. The bottom image shows a person standing in front of a bookshelf, looking at books.

La Fondation du Protestantisme a été créée en juillet 2001 afin de doter le protestantisme français d'une structure permettant de mieux gérer son patrimoine et soutenir des Églises, œuvres et institutions partenaires. Elle est ouverte à tous et à toutes.

Présentation générale

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de protéger leurs patrimoines et d'apporter leurs soutiens à des organisations et œuvres d'intérêt général protestantes comme aussi non protestantes. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001. Ce statut particulier lui apporte certaines spécificités en matière de gouvernance, de capacités juridiques et fiscales dont peuvent également bénéficier, du fait de son statut de fondation abritante, les fondations individualisées qu'elle peut créer en son sein.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions très diverses dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

1. permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaitent ;
2. apporter son soutien moral et matériel à ces institutions ;
3. initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.



FONDATION DU
PROTESTANTISME

Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général

Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.

LES CHIFFRES CLÉS



**Des donateurs
qui nous
font confiance**

929 €
valeur du
don moyen

4,1 M€
de dons et legs

2711
donateurs



**Des projets
riches
et diversifiés**

180
projets
soutenus en
France et dans
le monde

8,7 M€
engagés
directement
dans le
cadre de
nos missions
sociales



**Une fondation
engagée sur
l'ensemble du
territoire français**

72
établissements
immobiliers

65
fondations abritées

Les fondateurs de la Fondation du Protestantisme

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme
et participant à la constitution de sa dotation initiale

- Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPP)
- Association Foi & Vie
- Association pour les Familles Pastorales
- Église protestante unie de France
- Église Réformée Temple de l'Oratoire du Louvre
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants
- Fédération Protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation la Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de Santé Protestante de Bordeaux
- Service Protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'Histoire du Protestantisme Français
- Famille Hottinguer

Projet 20 FONDATION

L'Évangile et les Droits de l'Homme en action,
sans exclusive & pour l'intérêt général,
au service d'une société de fraternité

5^e
Fondation
abritante en France
+ de 65
fondations
individualisées

LES 4 AXES DU PROJET STRATÉGIQUE

→ **Témoigner** hardiment

Mise en valeur de réalisations

Accompagner les fondations individualisées

Renforcer la communication

Conseil gestion immobilière

Outils spécifiques mutualisés (foncière, agence immobilière...)

→ **Protéger** le patrimoine

Plans stratégiques de patrimoine et immobilier

Outils facilitateurs de collectes

Création fonds thématiques

→ **Incuber** l'innovation

Stratégie grands donateurs

Cercles thématiques

→ **Faciliter** les synergies

Observatoire de la générosité protestante

Maillage territorial



© Agence de Communication - Mars 2024

stratégique 2023-2026 DU PROTESTANTISME depuis 2001



Retrouvez ici
l'intégrale
du projet stratégique

www.fondationduprotestantisme.org

« Pour qu'une intuition devienne un projet,
une utopie une réalité, une réalisation un témoignage. »



Une diversité d'engagements

Par son engagement auprès des fondations individualisées et par son action en propre, notamment via Solidarité Protestante, la Fondation du Protestantisme s'engage au service de la diversité du monde protestant.

Par sa capacité à recevoir des legs, à porter des projets financiers ou immobiliers, la Fondation du Protestantisme dispose donc de ressources qu'elle affecte à des projets d'intérêt général, conformément à ses statuts et aux capacités juridiques d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Le déploiement de ses métiers permet de soutenir des projets en propre ou de financer des institutions extérieures.

L'engagement s'inscrit autour de quatre missions permanentes :

- fraternité ;
- culture et vie sociale ;
- patrimoine ;
- solidarité internationale.

Cet engagement financier représente en 2023 plus de 8,7 millions d'euros dont 96 % sur le territoire français. Par comparaison à l'exercice 2022, nous assistons donc à une croissance de 1,7 % des engagements de la Fondation dans le cadre de ses missions sociales.

Ce panorama des engagements ne peut suffire à présenter l'action de la Fondation : celle-ci ne se limite pas à un engagement financier, elle se traduit aussi dans le conseil et l'accompagnement des projets non financiers des institutions partenaires.

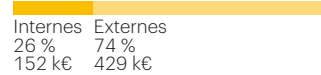
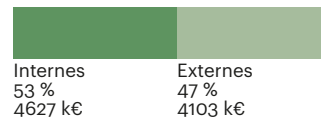
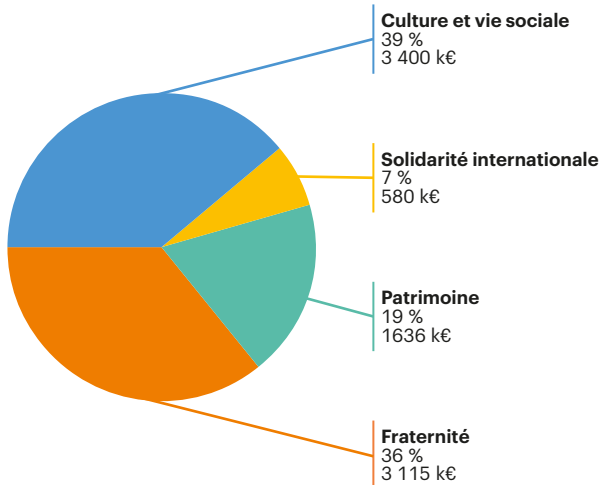
En 2023, 8,7 M€ ont été mobilisés par la Fondation du Protestantisme pour financer des projets en France et dans le monde. Ces engagements se réalisent via des programmes portés en propre par les fondations individualisées pour 53 % et par le financement d'institutions externes dans le cadre de versement d'allocations pour 47 %.

Le financement des projets en propre porte exclusivement sur la gestion du patrimoine immobilier affecté aux fondations individualisées. La Fondation du Protestantisme est en effet propriétaire pour le compte de ses fondations abritées de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits. Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

Les allocations permettent, quant à elles, de financer des projets portés par des institutions partenaires. Le rôle de la Fondation est alors de collecter des fonds et de les attribuer à des structures de terrain : il s'agit de la partie « distributrice » de la Fondation du Protestantisme.

Engagements 2023

8 730 k€
de projets financés



En 2023, 36 % des engagements financiers de la Fondation du Protestantisme ont porté sur le secteur « Fraternité » qui se décompose en 1 977 k€ d'engagements portés par les fondations individualisées elles-mêmes et environ 1 138 k€ par le financement d'institutions partenaires.

59
projets portés
en propre

180
projets externes

309
partenaires
engagés à
nos côtés

Cartographie des engagements de la Fondation du Protestantisme

La cartographie de la Fondation du Protestantisme a permis de mettre en valeur la diversité et la complémentarité de ses fondations individualisées, toutes œuvrant pour un monde plus fraternel.

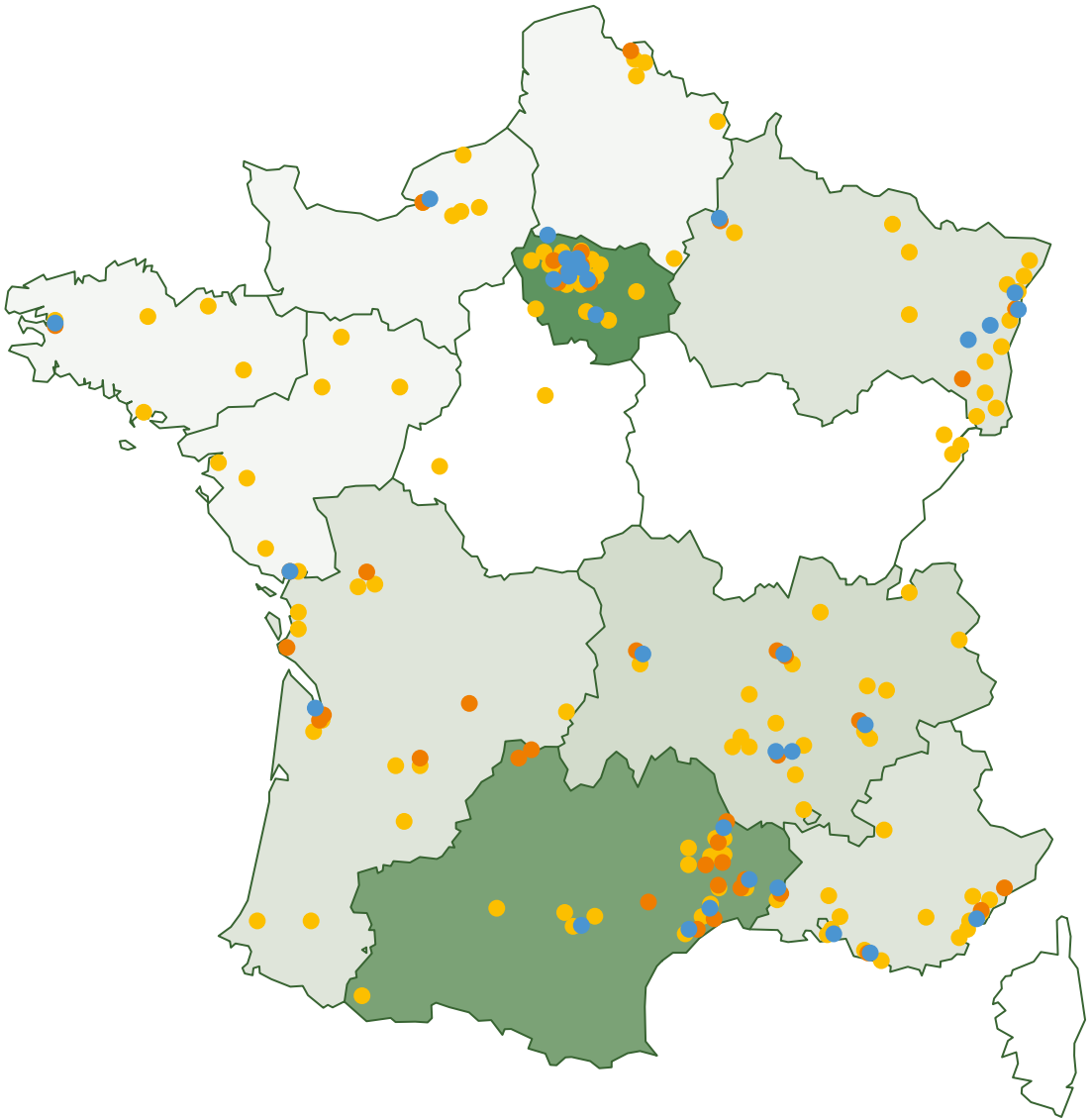
La répartition géographique des créateurs des fondations, de leurs propriétés immobilières confiées à la Fondation du Protestantisme et de leurs actions soutenues par des allocations montre un maillage sur l'ensemble du territoire national, témoignage d'une présence active au service de tous.

Les fondations individualisées interviennent à des échelles géographiques différentes : 39 fondations individualisées ont un périmètre d'action régional, 15 un périmètre national et 9 opèrent au niveau international.

Grâce à une équipe salariée qualifiée, la Fondation du Protestantisme soutient le déploiement des métiers des fondations abritées, certaines agissant dans plusieurs domaines :

- organiser la collecte de fonds (30 FI)
- financer des projets (28 FI)
- gérer un patrimoine financier (14 FI)
- administrer des biens immobiliers (32 FI)

Par la diversité des objets des fondations individualisées, la Fondation du Protestantisme est la fondation de tous les engagements. Elle entend développer dans les prochaines années des coopérations thématiques, territoriales et par métiers entre les différentes fondations abritées pour réussir ensemble ce qu'on ne pourrait faire seul.



- Actions soutenues sur le territoire métropolitain par le biais d'allocations des fondations individualisées
- Propriétés immobilières de la Fondation du Protestantisme
- Origines des créateurs des fondations individualisées

La gouvernance de la Fondation du Protestantisme

La Fondation du Protestantisme est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 membres issus de la diversité du monde protestant. Il se réunit au moins 3 fois par an. Ses décisions sont préparées par le Bureau qui se réunit en moyenne 8 fois par an.

La directrice participe aux réunions du Conseil et du Bureau avec voix consultative.

Deux commissaires du gouvernement, l'un désigné par le ministre de l'Intérieur et l'autre par le ministre des Finances, assistent aux séances du Conseil avec voix consultative. Ils veillent au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le Conseil accompagne la vie des fondations individualisées par la traduction concrète de leurs engagements : achats immobiliers, contrôle de légalité et affectation des allocations, désignation des membres des comités de suivi chargés de l'administration des fondations, acceptation des libéralités.

Afin de prévenir les conflits d'intérêts, les membres du Conseil ainsi que les salariés de la Fondation du Protestantisme ont chacun rédigé une déclaration d'intérêts remise au Président.



Rencontre annuelle des fondations abritées

La rencontre, qui s'est tenue le 24 novembre au temple de l'Oratoire du Louvre, a rassemblé 94 personnes représentant plus de 40 fondations individualisées, ainsi que des partenaires. Sabine de Soyres, responsable du Centre de philanthropie de la Fondation de France et Jean-Marie Destrée, directeur de la Fondation Caritas France, ont croisé leurs regards sur le thème « Comment agir dans le nouveau contexte de la générosité publique ».

Des ateliers thématiques ont permis de partager les problématiques vécues, les attentes et les idées concernant la collecte de fonds, la gestion du patrimoine financier ainsi que le financement des nouveaux projets.

Le Conseil de la Fondation du Protestantisme

au 31 décembre 2023

Membres du Conseil



Hélène Beck



Antoine Durrleman
Président



Jean-Nicolas Fichet
Secrétaire général



Sylvie Hubac



Christian Klein
Trésorier



Christian Krieger
1^{er} vice-président



Patrick Lagarde



Michèle Larchez



Charles-Henri
Malecot



Thierry Peugeot



Denis Richard



Patrick Rolland



Carole
de Saint-Affrique
Vice-présidente



Guillaume
de Seynes



Marc Urban

Commissaires du gouvernement



Christian de Boisdeffre
*Représentant du Ministère
des finances*



Cyriaque Bayle
*Représentant du Ministère
de l'intérieur*

Les comités de la Fondation du Protestantisme

La vie de la Fondation du Protestantisme s'appuie sur des comités dans différents domaines (communication, projets, immeubles et finances). Ces comités composés d'experts bénévoles apportent leur savoir-faire au service de la Fondation et de ses instances.

Les membres des comités sont nommés par le Conseil de la Fondation en fonction de leurs compétences, qu'ils soient ou non membres de ce Conseil, après chaque renouvellement triennal du Conseil et du Bureau. Les comités ont fait l'objet d'un renouvellement en 2023.

Comité des finances

Présidence : Christian Klein

Le Comité des finances a pour attribution l'examen de tous les documents financiers destinés au Conseil. Il participe à la recherche des financements nécessaires à l'action de la Fondation. Il formule un avis sur tout projet retenu par le Comité des projets et examine les libéralités. Enfin, il assiste le trésorier dans ses responsabilités.

Comité des projets

Présidence : Patrick Rolland

Le Comité des projets a pour mission de préparer les délibérations du conseil relatives aux projets de création des fondations individualisées, ainsi qu'à la nomination du comité de suivi de chacune. Il accompagne également le plan de formation dans le cadre des rencontres avec les fondations individualisées.

Au regard du développement de la Fondation, une réflexion du comité sur la structuration

générale de la Fondation, tant dans sa taille (nombre de FI) que dans son organisation (modalités d'une présence éventuelle au niveau territorial), devra être menée. Le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique pourra être également assuré par ce comité. Il apportera son concours dans l'étude de la préparation d'une possible révision des statuts.

Comité communication

Présidence : Michèle Larchez

Le Comité communication est chargé de l'élaboration de la stratégie de communication de la Fondation (objectifs, moyens, évaluation). Il prépare toutes les actions concernant la communication relative aux activités de la Fondation.

Comité des immeubles

Présidence : Bernard Flouzat

Le Comité des immeubles est chargé du suivi des dossiers et projets de construction en cours à la Fondation ainsi que de l'entretien du patrimoine. Il participe à l'établissement des conventions particulières concernant les conditions de mise à disposition des immeubles et au suivi de leur mise en œuvre. Plus généralement, il s'assure de l'entretien et de la maintenance des immeubles dont la Fondation est propriétaire ou assure, à des titres divers, leur gestion.

Une équipe professionnelle

Les salariés du siège au service de la Fondation et de ses projets



Manon Soubeyran
Directrice



David Saint-Girons
Directeur adjoint



Alexis Guerit*
Responsable de l'animation des FI



Bintou Laya
Assistante administrative



Edgard Hennegui
*Responsable en maintenance et
en travaux immobiliers*



Marguerite Taltasse
Assistante comptable

* Alexis Guerit a été remplacé par Houda Meraimi le 2 mai 2024.

Vers un avenir encourageant la philanthropie protestante

Manon Soubeyran est devenue directrice de la Fondation du Protestantisme en octobre 2023. Elle nous parle de sa vision de l'avenir.

Pourquoi avez-vous rejoint la Fondation du Protestantisme ?

Je suis née dans une famille engagée dans le protestantisme et dans la société. Ma jeunesse est marquée par le quotidien des paroisses que nous avons fréquentées, y compris en Corée du Sud, dans un contexte culturel bien différent de la France. Éclaireuse unioniste depuis l'âge de huit ans, présidente de la commission relations internationales de l'Association mondiale des guides et éclaireuses du Scoutisme français jusqu'à une période récente, j'ai toujours trouvé de la ressource dans mes engagements bénévoles. De formation juridique, j'ai d'abord embrassé la profession d'avocate dans le domaine spécifique du droit des affaires pendant près de quatre années. J'ai décidé, en rejoignant la Fédération de l'entraide protestante en 2020, de me mettre plus directement au service de la solidarité, du partage et de la paix qui sont au cœur de l'Évangile et de mes engagements. En fédérant 360 acteurs associatifs du monde protestant, elle représente ainsi 24 000 salariés et plus de 15 000 bénévoles dans les domaines social, médico-social et sanitaire. Ce virage dans le secteur de l'économie sociale et solidaire m'a donné une compréhension nouvelle, d'une part, de sa valeur ajoutée pour l'organisation de notre société en dépit d'une visibilité limitée du

secteur et, d'autre part, de la question cruciale du modèle économique des associations et fondations dans le paysage de l'ESS.

Je suis heureuse de pouvoir aujourd'hui mettre mes compétences, mon sens de l'engagement et mon enthousiasme au service de la Fondation du Protestantisme et de ses partenaires. Je prends avec humilité et grand plaisir le relais d'Elsa Bouneau. Arrivée à la Fondation en octobre, je mesure, à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité 2023, le travail colossal réalisé ces dernières années, la force de conviction et d'engagement qui ont permis de porter la Fondation parmi les cinq fondations abritantes les plus importantes de France. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance et de respect pour le travail accompli par ma prédécesseure aux côtés du Bureau et du Conseil de la Fondation que je prends mes fonctions et que j'engage la Fondation dans la mise en œuvre de son nouveau projet stratégique.

Quelles sont les grands axes de ce nouveau projet stratégique ?

Le projet stratégique 2023–2026 est le résultat d'un intense travail collectif de plus d'une année conduit en interne entre les administrateurs et l'équipe salariée dans le prolongement du



colloque des vingt ans de la Fondation « Croire et donner » tenu au Sénat en novembre 2021. C'est un projet d'audace et d'espérance qui réaffirme les missions fondatrices de la Fondation, tout en projetant son action dans l'avenir. Il s'agit, pour demain, d'élargir nos champs d'actions, de façon transversale par la création de nouveaux fonds thématiques et en considérant plus spécifiquement les enjeux écologiques dans l'ensemble des orientations, décisions et interventions.

Autant de leviers pour susciter de nouvelles générosités, individuelles, familiales, amicales, entrepreneuriales... au bénéfice de nouveaux projets. J'y suis particulièrement attachée, convaincue que la Fondation peut répondre à des volontés philanthropiques qui ne trouvent pas ou ne connaissent pas aujourd'hui le cadre pour s'exprimer. Cela implique de penser différemment notre communication et de rendre plus visibles les projets de la Fondation du Protestantisme et de ses fondations individualisées. Ce travail de fond est d'ores et déjà fortement engagé sous l'impulsion du Comité communication. Un nouvel outil de collecte, plateforme de financement participatif, est en cours de développement, au service des associations et institutions protestantes, pour mobiliser plus facilement des dons.

S'affirmant comme incubateur de nouveaux projets, la Fondation poursuivra son travail d'accompagnement personnalisé pour que de nouveaux projets philanthropiques, solidaires, fraternels voient le jour, à l'image du Centre Martin Luther King ouvert à Créteil en 2021, du Carrousel de Montpellier, ouvert en 2023, ou du projet « 1000 jours pour grandir », porté par la Fondation individualisée du même nom. Pour les prochaines années, la Fondation mettra aussi l'accent sur le développement de la mise en réseau des différents acteurs du cycle philanthropique : associations, fondations individualisées, partenaires, donateurs et donatrices, bénéficiaires des actions. Elle s'affirme ainsi comme un lieu de dialogue, d'échange et de co-construction, qui s'inscrit également au service du projet d'Observatoire de la générosité protestante que nous souhaitons mettre en place.

Le message porté à travers ce projet par la gouvernance et l'équipe de la Fondation est empreint de confiance : nous pouvons, ensemble, réussir des utopies concrètes.



nos

« Au service de tous, mobiliser les engagements pour réussir ensemble ce qu'on ne pourrait faire seul : transformer une intuition en projet, une utopie en réalité et une réalisation en témoignage de fraternité. »

ENGAGEMENTS



La Fondation du Protestantisme s'engage, depuis 2001, au service de toutes les causes à travers les 65 fondations individualisées qu'elle abrite ou par le dispositif Solidarité Protestante.

Un réseau dense, riche de compétences et d'expériences qui témoigne d'une présence concrète au service de la société.

Au service de la fraternité

Le secteur Fraternité rassemble au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à l'action sociale et aux soins de la personne. Il regroupe les engagements en faveur des hôpitaux, des établissements pour personnes âgées, l'aide aux personnes en situation de grande précarité, l'action pour le logement, le soutien aux actions en milieu pénitentiaire ou encore les aumôneries.



FRATERNITÉ associations financées en 2023

- ADA Grenoble
- APATZI
- Association Le Samaritain
- Bétel France
- CASP
- Centre Primo Levi
- Collectif d'accueil pour les solliciteurs d'asile à Strasbourg (CASAS)
- Crèche nature des Diaconesses de Strasbourg
- Entraide protestante du Havre
- Épicerie Plus en Pays viganais
- EVIE
- Fédération de l'entraide protestante
- Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture
- Ferme Emmaüs Baudonne
- Les Champs de Booz
- Observatoire international des prisons (OIP)
- Osiris



3,1 M€
engagés sur la
mission sociale

56
projets financés

31
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Son action est notamment financée par la fondation Cimade dont elle est à l'initiative.



Lutter contre les violences conjugales

L'association Une place pour Elles a été créée par la théologienne baptiste Valérie Duval-Poujol en 2018 pour sensibiliser le grand public et les Églises aux violences conjugales. Son action principale est de placer une « chaise vide » lors d'événements importants pour signifier l'absence des femmes qui auraient dû être présentes, mais ne le sont pas car elles ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. En 2023, l'association a souhaité développer ses partenariats avec les mairies, les entreprises et les Églises à travers le recours à un chargé de mission, un community manager et des graphistes.

Financement fondation FLAM : 15 k€

Présentation de l'association à New-York lors de la Commission on the Status of Women (CSW) de l'ONU





Cercle Charles Gide: un dîner philanthropique incontournable

Tous les ans en novembre a lieu le Dîner des protestants dont l'objectif est notamment de récolter 100 000 euros pour financer des projets portés par des institutions membres de la Fédération de l'entraide protestante (FEP). Organisé en partenariat avec la Fédération protestante de France (FPF), ce dîner a rassemblé 370 participants et mécènes, issus de toutes les sensibilités des Églises protestantes françaises. Bérangère Couillard, ministre déléguée auprès de la Première ministre, et Valérie Rabault, vice-présidente de l'Assemblée nationale, étaient présentes. Les fonds récoltés via la Fondation du Protestantisme ont été attribués en mai 2024 à des projets en lien avec le soutien aux femmes en difficulté.

En 2023, quatorze lauréats ont été récompensés pour leurs projets innovants, en lien avec la jeunesse et/ou l'écologie. Les causes soutenues ont été : la lutte contre la précarité alimentaire et menstruelle, la création d'une épicerie solidaire, un atelier cuisine dans un centre de demandeurs d'asile ainsi que des projets de reconnexion à la nature.

Le Dîner des protestants, novembre 2023.



Une crèche « Nature » à Strasbourg

En 2023, les Diaconesses de Strasbourg ont souhaité ouvrir une crèche sur les lieux de leur maison de retraite. L'idée était d'installer une roulotte en bois dans le parc boisé pour favoriser le contact entre les bébés et la nature, tout en proposant des activités intergénérationnelles entre les enfants et les anciens de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette crèche accueillera 12 enfants parmi les plus défavorisés de la ville et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle offrira aussi un lieu aux étudiants pour effectuer des stages ou des apprentissages. La Caisse d'allocation familiale a d'ores et déjà validé ce projet.

Financement fondation UEPAL 3 k€



Vélo, jardinage et lecture au CASP

En 2023, le CASP (Centre d'action sociale protestant) a souhaité financer des projets innovants, ne pouvant pas bénéficier de subventions publiques. Place au sport, tout d'abord, avec des activités de vélo, pétanque et ping-pong. La nourriture n'a pas été en reste avec deux ateliers cuisine et jardinage (cultiver soi-même ses fruits et légumes). Ont aussi été développés des temps de lecture partagée mère-enfant et un soutien à la parentalité des pères demandeurs d'asile. Certains jeunes ont pu libérer leur parole concernant leur parcours migratoire. Grâce à l'achat de matériel informatique, certains résidents ont pu avoir accès aux outils numériques, et une bibliothèque a été créée dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Financement fondation CASP : 63 k€ sur un budget de 140 k€

LA FONDATION DU PROTESTANTISME PRÊTE À AGIR

Un fonds en faveur de l'accessibilité universelle

Par décision du conseil d'administration du 22 juin 2023 a été créé un Fonds pour l'accessibilité universelle, cette dernière étant définie comme « le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents ».

Ce fonds a pour objet de soutenir et susciter des projets pour rendre les lieux, les services, les activités, les informations, les événements et manifestations accessibles à toute personne quelles que soient leurs difficultés en termes d'autonomie.

La fondation individualisée Martin Bucer et la fondation individualisée Fondation John Bost ont souhaité être parties prenantes dans la mise en place de ce fonds de manière à renforcer la complémentarité de leurs actions dans ce champ, avec le souhait que puisse s'élargir le nombre de fondations partenaires pour renforcer les synergies à l'œuvre.

Le Fonds pour l'accessibilité universelle est une plateforme au sein de la Fondation du Protestantisme qui a pour objet de :

- sensibiliser les acteurs du protestantisme français (Églises, œuvres, personnes physiques) à la thématique de l'accessibilité universelle et de collecter des ressources à cet effet ;
- d'identifier des projets favorisant l'accès de chacun aux lieux, services, activités, manifestations et événements ;
- de leur apporter un soutien financier.

Il est composé de 4 à 6 personnalités qualifiées, sur proposition de la Fondation du Protestantisme.

« Défendre la dignité et les droits humains »



La Fondation ACAT pour la dignité humaine lève des fonds pour faire respecter les droits humains et les verse à diverses institutions qui partagent une même volonté.

La Fondation ACAT pour la dignité humaine s'inscrit dans la volonté de défendre une certaine idée de l'homme et du monde, en refusant inconditionnellement la torture et la peine de mort. Grâce à la générosité de ses grands donateurs, elle attribue un soutien financier à des organisations dont l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT) mais aussi à d'autres structures. Entretien avec son président, François Walter.

Présentez-nous la Fondation ACAT pour la dignité humaine.

Elle a été fondée en 2013, en même temps que d'autres fondations abritées à la Fondation du Protestantisme (Cimade, CASP, Armée du Salut, etc.) dans un premier temps pour des motivations fiscales, notamment pour permettre à des donateurs de soutenir la vision de notre institution tout en recevant un reçu fiscal permettant de réduire son impôt sur la fortune immobilière (IFI). Nous avons donc créé notre fondation en premier lieu pour développer les ressources de l'ACAT France et nous récoltons environ 165 000 euros par an grâce à 300 donateurs. Nous les consacrons à aider financièrement l'ACAT France sur certains projets particuliers ainsi que d'autres associations de défense de la dignité et des

droits humains. La Fondation ACAT a créé en 2014 un prix des droits humains du nom des deux fondatrices protestantes de l'ACAT : le prix Engel-du Tertre

Comment avez-vous utilisé ces fonds en 2023 ?

L'ACAT France a pu financer deux brochures, la première sur le droit d'asile en Europe, et la deuxième sur les idées reçues concernant le droit d'asile. Parallèlement, nous avons décerné le prix Engel-du Tertre à Prageeth Eknaligoda, un opposant sri-lankais, porté disparu, que son épouse est venue représenter. Ce prix permet d'augmenter la visibilité du lauréat, ainsi que sa notoriété, son plaidoyer et de renforcer sa sécurité.

Nous avons aussi soutenu des dizaines d'autres associations dans le domaine des droits humains. Tout d'abord, le financement d'un poste de responsable de la Fédération internationale des ACAT à Genève, pour une mission de représentation auprès de l'ONU. Ensuite, un soutien à deux associations qui viennent en aide à des personnes torturées (Primo Levi à Paris et Osiris à Marseille). Nous avons également soutenu l'association SOS torture Burundi à Bruxelles, ainsi que deux associations d'aide aux demandeurs d'asile (CASAS à Strasbourg



et ABA à Grenoble) et l'association catholique Les Champs de Booz qui vient en aide aux femmes migrantes isolées venant d'Afrique.

Quels sont vos projets pour 2024 ?

Financer l'Observatoire international des prisons (OIP) pour qu'il puisse finir et diffuser son *Guide du prisonnier* et soutenir le projet d'Institut Ouïgour en Europe.

Pourquoi avez-vous choisi d'abriter votre fondation au sein de la Fondation du Protestantisme ?

L'ACAT est depuis l'origine une association œcuménique, avec une majorité de catholiques mais un nombre de protestants supérieur à la moyenne nationale. Quand nous avons cherché une fondation pour nous abriter, certaines étaient trop grosses et d'autres pas adaptées. La Fondation du Protestantisme correspondait à nos besoins et nos attentes. Le conseil d'administration est composé de cinq personnes issues de l'ACAT et d'un délégué de la Fondation du Protestantisme. Cette déléguée est aujourd'hui Christine Lazerges, ancienne députée et ancienne présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

↪ Recueil de témoignages de réfugiés à travers les pays européens.

↑ Sandya Eknaligoda, srilankaise, défenseure des droits et lauréate du Prix Engel-du Tertre des droits humains 2023, décerné par la Fondation ACAT.

Fondation ACAT

depuis cinq ans

695 088 €

alloués

53

projets financés

13

partenaires associatifs
porteurs des projets

Au service de la fraternité



↔ Atelier
esthétique avec
l'association
EVIE, Tourcoing,
Fondation JACQIV.

→ Épicerie Plus
en Pays viganais,
Le Vigan, Fondation
du Protestantisme.





↑ Épicerie solidaire à Bordeaux, avec la fondation individualisée Protestantisme d'Aquitaine.

← Activité vélo à Paris avec la fondation individualisée CASP.

Soutien aux actions de culture et vie sociale

Le secteur Culture et vie sociale regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à la diffusion de la pensée et de la culture protestantes ainsi que les activités culturelles et éducatives portées par des institutions protestantes. Il peut s'agir du soutien au financement d'expositions et conférences historiques, de la rénovation d'orgues au sein des églises, du soutien aux associations d'animation jeunesse ou encore de la diffusion des écrits théologiques.



CULTURE & LOISIRS associations financées en 2023

- A Rocha
- ABC Climont
- AEPP
- AGAPE HUB
- Alliance biblique
- Association CAFEJ – 47 dite AGAPE Village
- Association Jean-Sébastien Bach du Foyer de l'Âme
- Association protestante de soutien aux activités jeunesse (APSAJ)
- Association Son et lumière en Cévennes
- Chœurs du temple de Port-Royal
- EEUdF
- Empreinte Formations
- Études théologiques et religieuses (ETR)
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fréquence protestante
- Institut des hautes études du monde religieux (IHEMR)
- IPT
- La Porte ouverte
- Le Carrousel
- Les Baladins
- Les Rendez-vous de la pensée protestante
- L'Escale
- Mouvement international de la réconciliation (MIR)
- Radio Alliance plus
- Radio FM-plus
- Réforme
- Service d'entraide des Églises protestantes réformées évangéliques (SEEPRE)
- Société de l'histoire du protestantisme français



3,4 M€
engagés sur la
mission sociale

48
projets financés

33
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

Rassemblement national des Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France, financé en partie par la Fondation EEUdf.



Un sondage sur les chrétiens et le climat

À l'été 2023, l'association A Rocha et ses partenaires ont fait réaliser par l'IFOP un sondage sur les chrétiens et la protection de l'environnement. Il en ressort que 62 % des protestants reconnaissent les causes humaines du changement climatique et 81 % pensent qu'il est impératif de changer de mode de vie. Mais 56 % ne savent pas quoi faire concrètement ! Sur la base de cette enquête, A Rocha et ses partenaires ont élaboré une brochure pour aider les Églises à parler d'écologie très concrètement, sans faire peur.

Financement fondation FLAM : 20 k€



Un orgue rénové au temple de Cannes

L'Église protestante unie de Cannes a fait rénover son orgue, datant de 1974, et a profité des travaux pour le faire électrifier. Le concert d'inauguration de l'orgue rénové a eu lieu en juin 2023, suivi immédiatement par un deuxième lors de la Fête de la musique. De nombreux concerts sont régulièrement donnés au temple, et un partenariat avec la Ville et le conservatoire en fait un lieu d'études et d'examen pour les apprentis-musiciens. À l'été 2024, cet orgue participera à la fête des 150 ans du temple.

Financement Fondation protestante cannoise 20 k€ soit 20 % du projet



Agape Hub: une galerie d'exposition associative

En septembre 2022 se créait une nouvelle galerie d'exposition associative en plein cœur de Paris, Agape Hub. Expositions, concerts, soirées à thèmes, etc. se sont succédés. À l'été 2023, le lieu a été mis à disposition de certains artistes pour qu'ils puissent y vivre en résidence. Depuis septembre 2023, un culte a été lancé tous les jeudis matins, pour les artistes croyants ou non, souvent en recherche. Depuis sa création, 3 700 personnes ont fréquenté le lieu, toutes activités confondues.

Financement Fondation FLAM : 80 k€



Un nouveau toit pour le musée du Désert

Lieu emblématique du protestantisme français, le Musée du Désert situé dans les Cévennes a dû rénover sa toiture et améliorer son isolation thermique. Les travaux ont concerné la partie la plus ancienne du musée, c'est-à-dire la maison natale du chef camisard Roland. La SHPF (Société de l'histoire du protestantisme français) y conserve les documents liés à l'histoire des protestants en France, organise des visites guidées, des conférences, des pièces de théâtre, et un grand culte annuel en plein air. *Financement Fondation du Protestantisme : 7 k€ soit 10 % du projet*

LA FONDATION DU PROTESTANTISME PRÊTE À AGIR

Le conseil de la fondation du 14 décembre 2023 a validé la création de deux fonds thématiques engagés sur les thématiques «jeunesses et relève» et «culture protestante». Dans le cadre du déploiement du projet stratégique de la Fondation du Protestantisme (voir pages 12–13), ces fonds s’inscrivent dans le renforcement de l’action de la fondation en propre en lien avec les thématiques d’accessibilité universelle (p. 31) et de solidarité internationale avec Solidarité Protestante (p. 62).

Fonds Jeunesses & Relève

En 2023, la Fondation a créé un Fonds Jeunesses et Relève pour répondre aux besoins de renouvellement intergénérationnel. Il vise à soutenir l’engagement des jeunes dans les institutions protestantes, en favorisant les échanges et les initiatives. Le fonds se concentre sur trois axes :

- l’identité protestante ;
- l’engagement bénévole ;
- le travail professionnel au sein de la communauté protestante.

Son objectif est de soutenir et pérenniser les actions en faveur de l’engagement des jeunes, notamment à travers des programmes dédiés, des initiatives favorisant les échanges et les rencontres, ainsi que les associations de jeunesse. Le fonds cherchera à faciliter l’engagement des jeunes générations et à soutenir différentes formes

d’engagement dans des institutions d’intérêt général.

Afin de soutenir ce fonds et engager rapidement des actions de communication sur cette thématique, la Fondation du Protestantisme a souhaité contribuer financièrement à hauteur de 25 000 euros.

Cet engagement est complémentaire à l’action portée par d’autres institutions avec lesquelles la fondation collabore étroitement. Des partenariats stratégiques seront développés pour maximiser l’impact et la portée des initiatives visant à encourager l’engagement des jeunes au sein des institutions protestantes. En coordonnant les efforts avec d’autres acteurs du secteur, la fondation vise à créer un écosystème solide et diversifié qui soutient activement les jeunes dans leur parcours d’engagement et d’épanouissement.



Fonds Culture protestante

Le fonds pour la culture protestante est envisagé comme un levier pour promouvoir une culture dynamique et variée, qui embrasse une pluralité d'expressions et d'approches. Son objectif est de faire connaître et de valoriser l'héritage spécifique du protestantisme, tout en le reliant aux préoccupations contemporaines et universelles. Cette culture, tout en étant profondément enracinée dans une histoire et une mémoire particulières, a également une portée plus large, capable d'interpeller chacun dans ses convictions et de contribuer au dialogue interculturel.

Le fonds soutient des actions visant à faire connaître l'histoire, la pensée et la culture du protestantisme, notamment à travers des musées, des expositions, des colloques et la conservation des archives. Il valorise à la fois la culture mémorielle

institutionnelle et les expressions artistiques contemporaines: il s'agit alors de créer des espaces et des initiatives qui permettent de partager et de diffuser la richesse et la diversité de la tradition protestante.

Ce financement ne concerne pas l'exercice du culte conformément aux capacités d'une Fondation reconnue d'utilité publique, mais vise à soutenir des institutions et des manifestations culturelles.

La Fondation a fait le choix d'apporter une dotation d'amorçage de 25 000 € afin de permettre le lancement des premières levées de fonds.

« Une expertise unique du milieu des associations »



L'association Empreinte Formations a récemment entrepris de collecter des fonds à travers la Fondation du Protestantisme. L'un de ses co-fondateurs Jacques Poujol explique pourquoi.

Présentez-nous Empreinte Formations.

Empreinte Formations est une association protestante qui existe depuis 25 ans dont l'objectif est de proposer des formations au milieu chrétien au sens large pour mieux comprendre le fonctionnement des êtres humains. C'est ce que l'on appelle la « relation d'aide ». Nous abordons les problèmes relationnels sous trois angles : la psychologie, la sociologie et le spirituel. Ces trois domaines convergent vers la construction du sujet. Et dans chacun de ces domaines, nous faisons intervenir des spécialistes. Tout en maintenant une théologie protestante. Nous sommes particulièrement bien implantés en Outre-Mer, en partenariat avec les autorités.

Quelles sont vos formations ?

Il en existe à différents niveaux. Cela peut aller d'un simple week-end en Église, à des séances de développement personnel étalées sur 8 sessions d'une demi-journée chacune. Pour celles et ceux qui veulent se former à l'écoute, nous avons un programme sur trois ans, à hauteur d'une journée de formation neuf fois par an. Et nous avons la même formule, mais sur deux ans, pour l'accompagnement

des couples. Enfin, nous avons un partenariat avec l'Université adventiste de Collonges pour délivrer un master professionnel.

Pourquoi vous êtes-vous rapprochés de la Fondation du Protestantisme ?

Étant une association protestante, il était normal de nous adresser à elle. D'autant plus que grâce à son expertise, elle connaît bien le milieu des associations. Elle nous aide à gérer les dons, de la collecte aux avantages fiscaux. Nous n'avons pas été déçus ! C'est elle qui collecte nos fonds, et nous les reverse à notre demande.

Collectez-vous des fonds en dehors de la Fondation du Protestantisme ?

Non, les dons que nous recevons passent exclusivement par elle. Bien sûr, les personnes qui participent à nos formations paient leur inscription. Mais nos prix défient toute concurrence, ce sont des prix associatifs. Il nous faut donc compléter nos revenus par une collecte de dons, qui se fait exclusivement par la Fondation du Protestantisme. Si je devais noter notre partenariat entre zéro et dix, je mettrais neuf !



Le mot du coordinateur: « Être suivis et épaulés »

David Nabis est coordinateur d'Empreinte Formations. « La Fondation du Protestantisme nous aide à savoir comment bien communiquer, et ce qu'il faut mettre en avant. Elle nous permet aussi d'avoir un suivi rigoureux des dons et des donateurs. Son expertise et son accompagnement sont très professionnels. Beaucoup de choses liées aux finances nous sont inconnues et c'est important pour nous d'avoir une structure qui nous appuie et nous conseille. C'est très bénéfique. Nous sommes suivis, épaulés, nos attentes sont comblées. »

Soutien aux actions de culture et vie sociale



↑ Association Jean-Sébastien Bach du Foyer de l'Âme.

→ Rénovation de l'orgue du Foyer de l'Âme.





↑ Réforme, hebdomadaire protestant d'actualité

↵ Rendez-vous de la pensée protestante, Strasbourg, Fondation Fédération protestante de France.

← Projet ABC Climont, Vosges, fondation UEPAL.

Préservation du patrimoine

Le secteur Patrimoine regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à la préservation du patrimoine historique protestant et son adaptation aux besoins actuels. Il peut s'agir de la restauration du patrimoine classé « monument historique », de l'accessibilité des lieux de culte aux personnes en situation de handicap et plus généralement de la mise en conformité des établissements recevant du public.



PATRIMOINE associations financées en 2023

- ABEJ Solidarité
- ACREPU
- ASRPC Clairegoutte
- Association APEROL
- Association Vision éducation chrétienne
- Centre carrefour Béthanie
- Centre chrétien de Gagnières
- Église protestante unie de la boucle au Vésinet
- Église protestante unie de l'Annonciation, de Bonsecours, de Briançon, du Pays Foyen, de L'Étoile, de Grenoble, de Jouy-Viroflay-Vélizy-Chaville, la Transfiguration (Nice), Pentemont-Luxembourg, Port-Royal, Saint-Cloud, Saint-Malo Rance Émeraude, Villeneuve-Saint-Georges
- Église protestante unie de France
- Église réformée évangélique de Toulouse
- Fondation du patrimoine
- Foyer de Grenelle
- La Porte ouverte
- Union locale du Centre Jean Beigbeder dit « Gîte d'étape Le Cluquet »
- Vers les Cimes
- Ville de Paris



1,6 M€
engagés sur la
mission sociale

40
projets financés

16
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

Le Centre chrétien de Gagnières propose une infrastructure permettant l'organisation de rassemblements et de retraites. Les travaux du camping, soutenus par la Fondation du Protestantisme, ont permis l'amélioration de l'hébergement et la réfection des sanitaires.



Des vitraux rénovés au YMCA à Paris

L'Union chrétienne de jeunes filles et de jeunes gens a souhaité rénover entièrement son lieu d'accueil emblématique des YMCA, situé rue de Trévis à Paris. Inauguré en 1893 et classé au titre des monuments historiques, c'est un « lieu de diversité sociale et culturelle, d'activités multiples et constamment ré-imaginées » pour la jeunesse. Il s'y pratique du basketball, du théâtre, des projections de films, du rap ou des défilés de mode.

Les 3 500 m² de cet édifice seront restaurés, préservant ainsi son héritage historique tout en l'adaptant à des besoins modernes. La Fondation individualisée de l'Étoile a soutenu ce projet de rénovation d'ampleur en contribuant à la collecte organisée par l'institution en lien avec la Fondation du Patrimoine. Une convention tripartite a été conclue, concernant spécifiquement la rénovation des vitraux de la salle André. *Financement fondation Étoile : 10 k€ soit 5 % de l'objectif de collecte*



Le temple d'Anduze entièrement rénové

Le temple d'Anduze est parmi les plus grands de France, et les plus anciens, puisqu'il a fêté son bicentenaire en 2023. Malheureusement, il est fermé au public depuis quatre ans car des fragilités dans la charpente menaçaient l'ensemble de l'édifice. Propriété de l'État, ce dernier a donc décidé une rénovation complète, pour un million d'euros environ, qu'il finance à hauteur de 90 %. Les travaux de rénovation du toit ont été achevés en octobre 2023. Quelques travaux supplémentaires sont nécessaires pour rouvrir au public. La fondation Maurice Longeiret créée à l'initiative de l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF) espère pouvoir collecter les 162 000 euros manquants.

Collecte espérée par la fondation Maurice Longeiret : 162 k€ soit 15 % du budget



Une rénovation écologique d'ampleur pour les logements de la Fondation des demoiselles Cuvier

La Fondation des demoiselles Cuvier pour le logement prolonge et pérennise depuis sa création en 2003 l'action de l'Association protestante de bienfaisance de Paris, fondée en 1825. Par la gestion de plusieurs ensembles immobiliers à Paris, Levallois, Clichy et Montpellier, elle permet de loger 43 familles à des tarifs inférieurs au prix du marché.

À Levallois Perret (92), l'immeuble de la rue Jules Ferry nécessitait des travaux conséquents de mise aux normes et d'amélioration de sa qualité environnementale. À cet effet, un ravalement d'ampleur a été effectué sur cet immeuble de 949 m². Afin de conserver sa qualité architecturale, une isolation par l'extérieur a été effectuée, préservant l'aspect du bâtiment. Un procédé innovant qui permet aux locataires des 21 appartements de bénéficier d'un habitat conforme aux besoins de qualité environnementale nécessaire à l'adaptation de nos modes de vie.

Budget des travaux : 1 M€

Le Carrousel de Montpellier

Une réalisation multipartenaires, témoignage d'une solidarité vivante

Le 14 octobre 2023 était officiellement inauguré Le Carrousel de Montpellier, un projet issu d'un long cheminement et d'un travail engagé par de nombreuses institutions et bénévoles sur les quinze dernières années.

Le temple protestant autrefois situé dans le quartier Gambetta, rue Brueys, a été métamorphosé en un lieu appelé Le Carrousel. Il se distingue par sa diversité de services à vocation sociale, culturelle et médicale.

Au sein de 42 appartements à loyer modéré, gérés par l'association Gammes, résident des mères célibataires, des femmes seules et des jeunes en difficulté. Derrière un patio verdoyant, l'Armée du Salut a créé une pension de famille de 27 logements, offrant ainsi aux sans-abris un lieu de vie avec le soutien nécessaire. Lors de l'inauguration, le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, a souligné : « Grâce à vous, ils vont retrouver leur dignité. »

Le Carrousel abrite également un centre de santé, proposant les services de médecins généralistes, sages-femmes et psychologues, ouvert à tous. Il accueille également le nouveau siège de la radio associative Radio FM-plus, ainsi qu'un espace dédié à la concrétisation de projets visant à renforcer les liens au sein du quartier. « Ce n'est pas simplement un édifice, aussi magnifique soit-il, c'est une maison destinée à tous et créée par tous », a déclaré Antoine Durrleman, président de la Fondation du Protestantisme.

Lancé il y a deux décennies, ce projet a représenté un investissement de 11 millions d'euros. Porté par une grande diversité d'acteurs de

l'entraide et de la solidarité, ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de nombreux financeurs.

La Fondation du Protestantisme tient à remercier pour leurs contributions les institutions suivantes :

- Conseil départemental de l'Hérault ;
- État (aide à la pierre) ;
- Montpellier Méditerranée Métropole ;
- Fondation individualisée John Bost (abritée par la Fondation du Protestantisme) ;
- Fondation des Amis de l'Atelier ;
- Fondation Abbé Pierre ;
- Fondation individualisée FLAM (abritée par la Fondation du Protestantisme) ;
- Région Occitanie ;
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France ;
- Banque des territoires.



Inauguration du Carrousel de Montpellier par Michaël Delafosse, maire de Montpellier, Antoine Durrleman, président de la Fondation du Protestantisme, et Alain Bienvenue, président du Carrousel.

Quand des étudiants logent dans un temple



Jean Morel est président du conseil presbytéral de la paroisse de Jouy-en-Josas, Viroflay, Vélizy et Chaville. Il raconte comment une ancienne loge a été transformée en logements pour étudiants.

Quelle a été la genèse de votre projet ?

Quand le couple de gardiens du temple du Jouy-en-Josas a pris sa retraite, nous ne savions pas quoi faire de leur loge. Nous avons ces locaux vides à rénover (mise aux normes électriques et isolation), ainsi que des combles inutilisés. L'architecte nous a suggéré d'en faire des logements pour des étudiants ou des jeunes travailleurs. Nous nous sommes alors tournés vers la Fondation du Protestantisme pour trouver des financements.

Et qu'avez-vous trouvé à la Fondation du Protestantisme ?

On nous a expliqué toutes les démarches à faire, en commençant par une énorme communication en interne. Il nous fallait des paroissiens convaincus. Puis, la Fondation du Protestantisme nous a fait prendre conscience de l'originalité de notre projet : loger des étudiants dans un temple est, à ce jour, inédit ! Nous avons monté plusieurs dossiers : pour les fondations abritées Martin Bucer et FLAM, mais aussi auprès de la Fondation du Patrimoine, qui lançait un concours pour les reconversions, totales ou partielles, des lieux de culte. Nous avons fini par être l'un des lauréats de ce concours Sésame.

Quel a été votre montage financier ?

Nous avons récolté des dons à travers la fondation Martin Bucer, nous avons reçu des allocations de la fondation FLAM, toutes deux abritées par la Fondation du Protestantisme. Nous avons reçu le prix Sésame de la Fondation du Patrimoine. Même la mairie a participé au financement de certains travaux ! En effet, la mairie est propriétaire de l'Église, elle doit donc financer les travaux du lieu de culte catholique. Elle trouvait que c'était « injuste » de ne rien faire pour le temple, alors elle a participé aux travaux du projet Ré-Jouy-Toit. Nous avons reçu d'une paroissienne un prêt sans intérêt que nous remboursons grâce aux loyers perçus.

Quand les locataires ont-ils emménagé ?

Ils ont emménagé en septembre 2023, pour la rentrée scolaire. Le hasard a voulu qu'une étudiante de HEC entende parler de nous et qu'elle en parle à d'autres étudiants amis : une colocation s'est donc très vite constituée.

Sont-ils dérangés par les cantiques le dimanche matin lors du culte ?

Oh, non, c'est très bien isolé ! Et quand ils viennent visiter les lieux, ils sont surpris par sa beauté. Nous sommes en hauteur, il y a une



très belle vue, et même un vitrail dans le salon. Voyez, notre projet avait une volonté d'ouverture. Il ne s'agissait pas que d'une question de patrimoine.

Avez-vous d'autres projets de travaux pour l'avenir ?

Il faudra à terme rénover la salle de culte elle-même en améliorant l'isolation des vitraux et en réglant des problèmes d'infiltration. Mais chaque chose en son temps. Nous sommes heureux d'accueillir nos premiers locataires et de créer du lien sans faire d'évangélisation.

Budget total : 400 k€ dont 5 % financés par la fondation Martin Bucer



Préservation du patrimoine



↑ Restauration
du temple du
Fleix, monument
historique,
Dordogne.

→ Façade du
temple réformé
de l'Île de Ré,
Charentes
maritimes.





↑ Restauration
du temple de
Mazamet, Tarn.

→ Rénovation de
l'Église luthérienne
de Bonsecours,
Paris.



Engagement en faveur de la solidarité internationale

Le secteur Solidarité Internationale regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements en faveur de la solidarité en dehors du territoire français. Il peut s'agir des actions humanitaires, en faveur de la santé et de l'éducation, de l'autonomie économique des populations, de la promotion du français ou encore du plaidoyer pour les droits dans le monde.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE associations financées en 2023

- Action chrétienne en Orient
- ADRA-France
- Association baptiste d'entraide, de diffusion, de formation et de soutien
- CEVAA – Communauté d'Églises en mission
- DEFAP
- École Brillant Avenir
- Église protestante française de Beyrouth – Liban
- Fédération des écoles protestantes d'Haïti
- Fondation de l'Armée du salut
- Johanniter Unfall Hilfe
- Le SEL
- MEDAIR-France
- Mercy Ships France
- Mission biblique
- Solidarité protestante France-Arménie (SPFA)
- SOS torture Burundi
- Union évangélique baptiste d'Haïti



0,6 M€
engagés sur la
mission sociale

36
projets financés

11
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

Action de l'association MEDAIF en Ukraine,
Solidarité Protestante.



Des engagements protestants dans le monde

Sur les 5 dernières années, un engagement concret :

- 114 projets financés ;
- 32 pays concernés ;
- 54 associations partenaires ;
- 15 fondations individualisées engagées ;
- 2 114 039 € alloués.

L'engagement international constitue l'un des piliers de la Fondation. Ces projets portent sur l'aide au développement ainsi que sur la protection des personnes. Ils ont été financés par des fondations individualisées ou par Solidarité Protestante. Haïti, Madagascar et le Proche-Orient constituent les trois engagements les plus conséquents de la Fondation.



Former les animateurs jeunesse dans le monde

La Communauté évangélique d'action apostolique (CEVAA), regroupant des Églises principalement francophones des deux hémisphères, a été créée en 1971 par les Églises participantes (ou issues) de la Société des missions évangéliques de Paris. La fondation individualisée est chargée d'attribuer des allocations à des projets de développement et d'entraide grâce aux produits financiers de sa dotation initiale, constituée suite à un don du *Council for World Mission* (CWM). En 2023, elle a notamment financé un colloque international sur l'interculturalité.

Financement fondation CEVAA : 24 k€



Renforcer la qualité des projets avec la fondation Le SEL

Le Service d'entraide et de liaison (SEL), une association protestante œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale, s'engage à améliorer les conditions de vie des populations défavorisées dans les pays en développement. En collaboration avec des partenaires chrétiens locaux, le SEL mène diverses actions, telles que le soutien à des projets de développement, le parrainage d'enfants, les secours d'urgence, et la sensibilisation du public à la problématique de la pauvreté. En tant que membre de *Tearfund*, une coalition d'ONG internationales à vocation chrétienne, le SEL s'efforce de renforcer son contrôle de conformité dans ses projets de développement. À cet effet, la structure a renforcé son équipe salariée par le recrutement d'une personne travaillant spécifiquement sur cette problématique, pendant 18 mois.

Financement de la fondation SEL : 47 k€



« Émulation, coopération, confiance et bonnes pratiques »



L'Action chrétienne en Orient est un partenaire fidèle de la Fondation du Protestantisme. Le pasteur Mathieu Busch, son directeur, revient sur cette coopération « gagnant-gagnant ».

Pouvez-vous nous présenter Action chrétienne en Orient ?

L'ACO a été fondée il y a un peu plus d'un siècle par un pasteur alsacien pour aider les Arméniens réfugiés à Alep en Syrie, suite au génocide de 1915. Dès le départ, les valeurs de secours, d'aide, d'entraide et de solidarité se sont mêlées à un ancrage protestant chrétien fort. Aujourd'hui, l'ACO travaille en coopération avec d'autres missions, Églises et organismes humanitaires. Nous soutenons des projets menés par des partenaires locaux qui savent ce dont ils ont besoin, dans une logique de coopération.

À quelle occasion vous êtes-vous rapprochés de la Fondation du Protestantisme ?

Notre relation s'est nouée à travers des événements dramatiques au Proche-Orient. Par exemple, nous avons été sollicités lors de l'explosion du port de Beyrouth, en lien avec Solidarité Protestante. La Fondation nous sollicite pour trouver des partenaires sur place quand elle lance un appel. En septembre dernier, la tempête Daniel en Libye a ravagé la ville de Derna. La Fondation a récolté des fonds que

nous avons pu reverser aux Églises protestantes en Égypte, qui, à leur tour, ont fait parvenir de l'aide humanitaire à Derna en lien avec le Croissant rouge égyptien et libyen. Dans le contexte actuel, voir des camions d'aide humanitaire avec les mentions conjointes « Églises protestantes » et « Croissant-Rouge » est un symbole très fort. Nous avons pu formuler ce projet car nous connaissions bien les partenaires sur place. Plus récemment, suite à la guerre déclenchée entre Israël et Gaza, la Fondation nous a versé deux allocations pour soutenir un hôpital anglican dans la ville de Gaza et une Église palestinienne en Cisjordanie, de confession luthérienne, qui accompagne 660 familles privées d'emploi à cause de la guerre.

Récoutez-vous des fonds pour vous-mêmes à travers la Fondation du Protestantisme ?

La Fondation nous a aussi permis de recevoir des legs. Car nous avons pu comprendre que, si nous passions par la Fondation du Protestantisme, nous pouvions bénéficier d'une fiscalité avantageuse du fait de la qualité d'une fondation reconnue d'utilité publique. C'est donc un partenariat gagnant-gagnant. L'un de ces legs, par exemple, que nous avons fait transiter par la



Fondation du Protestantisme, a été utilisé pour aider un centre d'action sociale à Beyrouth. Ce n'était donc pas une situation d'urgence, mais cela nous a permis d'intervenir auprès de populations très appauvries et réfugiées.

Comment caractérisez-vous votre relation avec la Fondation du Protestantisme ?

Je parlerais d'émulation et de coopération basées sur des échanges, des relations de confiance et des bonnes pratiques. Pour nous, c'est une forme de reconnaissance. Nous sommes une petite association, nous ne brassons pas des millions. Mais 10 000 euros, quand ils sont bien utilisés, peuvent faire une vraie différence ! Pour les chrétiens minoritaires au Proche-Orient, cela leur permet de vivre leur témoignage dans l'entraide et la pluralité.



LA FONDATION DU PROTESTANTISME PRÊTE À AGIR

Solidarité Protestante : répondre présent quand la crise survient

Solidarité Protestante est une plateforme au sein de la Fondation du Protestantisme, sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales.

Le comité de cette plateforme est piloté par la Fondation du Protestantisme et la Fédération protestante de France qui s'entourent d'ONG et d'institutions chrétiennes expertes dans l'aide humanitaire d'urgence et de crise.



FONDATION DU PROTESTANTISME



**Solidarité
Protestante**

Au service des causes « oubliées »

Depuis sa création, Solidarité Protestante s'engage en faveur des causes moins médiatiques, moins visibles pour le grand public. Grâce au réseau d'experts de Solidarité Protestante, il est ainsi possible d'intervenir :

- pour soutenir les populations déplacées au Soudan (2023), en Somalie (2022) ou au Burkina Fasso (2021) ;
- pour répondre aux besoins suite aux intempéries en Lybie (2023), au Cameroun (2022), à l'éruption volcanique en RDC (2020) ou encore aux populations victimes de la crise climatique au Mozambique (2018) et aux Philippines (2017).
- pour soutenir en Arménie les réfugiés du Haut-Karabagh (2023), en RDC les victimes des guerres (2022) ou en Birmanie les déplacés Rohingya (2018).



Engagement en faveur des victimes du conflit au Moyen-Orient

Solidarité Protestante, depuis sa fondation, œuvre sans discrimination pour aider les civils victimes de conflits armés, démontrant ainsi son engagement chrétien en faveur de la paix et de la dignité humaine. Un espace de collecte a donc été ouvert pour soutenir les actions sur le terrain, offrant ainsi une aide concrète aux personnes plongées dans la détresse depuis le 7 octobre. Ce geste permet de témoigner d'une fraternité active envers nos frères et sœurs confrontés à des situations dramatiques.

C'est à ce titre que Solidarité Protestante a financé le soutien à l'hôpital anglican Al-Ahli de Gaza et l'action de l'Église luthérienne en Palestine.

Séisme au Maroc

Le 9 septembre 2023, un séisme d'une grande intensité a secoué la province d'Al Haouz au Maroc, causant plus de 2 000 morts et de nombreux blessés. Face à cette tragédie, Solidarité Protestante a immédiatement réagi en lançant une collecte de fonds en collaboration avec le réseau des institutions protestantes actives dans l'humanitaire.

Deux organisations protestantes ont réagi avec Solidarité Protestante face à l'urgence du séisme. L'Agence adventiste du développement et de l'aide humanitaire (ADRA) a aidé 500 foyers, soit 2 500 personnes, en leur fournissant des articles essentiels et en soutenant la distribution de repas chauds par des associations locales. Parallèlement, l'Église évangélique, avec le soutien du Défap, a apporté une assistance médicale et des fournitures aux étudiants et aux migrants, tout en finançant des micro-projets pour favoriser l'autonomie. Un total de 35 000 € a été mobilisé pour ces actions, témoignant de l'engagement solidaire envers les victimes et offrant un soutien concret aux personnes touchées par la catastrophe.

Engagement en faveur de la solidarité internationale



→ Exercice de calcul et d'apprentissage de la lecture avec Traduire la Bible, Togo

→ Mercy Chips, fondation FAPS.



↑ Programme
Kheur Guney,
Burkina-Faso,
fondation Le Sel.

← Action ADRA
Somalie.



INDICATEURS FINANCIERS 2023

Faisant appel à la générosité du public au plan national, la Fondation est soumise au contrôle de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales. Les comptes annuels sont certifiés par le cabinet Mazars et ont été approuvés par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 20 juin 2024.

Bilan synthétique

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

ACTIF en euros	Brut	Amortissement & Provision	Net	Net (n-1)	PASSIF en euros	Net	Net (n-1)
Immobilisations incorporelles	93 438	92 080	1 358	3 238	Fonds propres sans droit de reprise	69 793 932	69 641 458
Immobilisations corporelles	106 944 023	13 234 159	93 709 864	94 991 508	Fonds propres avec droit de reprise	736 580	736 580
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	1 346 295		1 346 295	540 000	Réserves	1 118 443	697 023
Immobilisations financières	3 165 124	463 198	2 701 926	2 906 214	Report à nouveau	3 734 228	3 303 950
ACTIF IMMOBILISÉ	111 548 880	13 789 437	97 759 443	98 440 960	Résultat	1 043 082	894 171
					Situation nette (sous-total)	76 426 264	75 273 182
					Fonds propres consommables	525 382	540 279
					Subventions d'investissement	8 124 199	7 766 621
					FONDS ASSOCIATIFS	85 075 846	83 580 082
					FONDS DÉDIÉS	19 371 745	18 343 570
Stocks et en-cours					PROV. RISQUES ET CHARGES	231 843	218 176
Créances et comptes rattachés	5 188 235	817 118	4 371 117	2 077 955	Emprunts et dettes assimilées	30 677 856	32 672 779
Créances reçues par legs ou donation	656 045	0	656 045	873 437	Fournisseurs et comptes rattachés	390 746	461 442
Valeurs mob. de placement	33 647 985	62 838	33 585 147	11 735 736	Dettes des legs ou donations	1 077 811	1 015 903
Disponibilités	1 337 074	0	1 337 074	24 069 017	Autres dettes	5 975	11 388
Charges constatées d'avance	246 812	0	246 812	264 572	EMPRUNTS ET DETTES	32 152 388	34 161 512
ACTIF CIRCULANT	41 076 151	879 956	40 196 195	39 020 717	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 123 817	1 158 339
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	152 625 031	14 669 393	137 955 638	137 461 677	TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	137 955 638	137 461 677

Compte de résultat synthétique

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

en euros	2023	2022
Ventes de biens et services	2 621 351	2 677 414
Subventions d'exploitation		
Consommation de la dotation consommable	14 897	
Dons manuels	3 771 671	3 667 894
Mécénat	117 160	31 820
Legs, donations et assurances-vie	194 110	1 539 890
Contributions financières	30 470	113 636
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 108 582	1 103 879
Utilisations des fonds dédiés	2 168 615	2 807 210
Autres produits	116 088	13
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 142 942	11 941 756
Achats de marchandises	2 772	965
Autres achats et charges externes	1 115 478	985 407
Aides financières	4 111 970	4 849 055
Impôts, taxes et versements assimilés	695 543	626 367
Salaires, traitements et charges sociales	421 276	364 967
Dotations aux amortissements	1 959 590	1 688 096
Dotations aux dépréciations et aux provisions	101 602	139 867
Reports en fonds dédiés	2 768 052	2 269 602
Autres charges	1	13
CHARGES D'EXPLOITATION	11 176 284	10 924 339
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 033 342	1 017 417
PRODUITS FINANCIERS	2 899 336	333 779
CHARGES FINANCIÈRES	941 796	928 065
RÉSULTAT FINANCIER	1 957 540	-594 286
RÉSULTAT COURANT	924 198	423 131
PRODUITS EXCEPTIONNELS	451 594	495 635
CHARGES EXCEPTIONNELLES	332 710	24 595
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	118 884	471 041
TOTAL DES PRODUITS	13 493 873	12 771 170
TOTAL DES CHARGES	12 450 791	11 876 999
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 043 082	894 171

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Emplois (en K€)	2023	2022	Ressources (en K€)	2023	2022
1. Missions sociales	8 412 078	8 306 884	1. Ressources liées à la générosité du public	10 790 665	9 575 922
1.1 Réalisées en France	8 089 634	7 894 794	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées par l'organisme	4 302 058	3 459 461	1.2 Dons, Legs et mécénat	4 082 941	5 239 604
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 787 576	4 435 333	Dons manuels	3 771 671	3 667 894
1.2 Réalisées à l'étranger	322 444	412 090	Legs, donations et assurances-vie	194 110	1 539 890
Actions réalisées par l'organisme	0	0	Mécénat	117 160	31 820
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	322 444	412 090	1.3 Autres produits issus de la générosité du public	6 707 724	4 336 318
2. Frais de recherche de fonds	59 284	92 084			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59 284	92 084			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3. Frais de fonctionnement	557 795	535 498			
Total des emplois	9 029 158	8 934 466	Total des ressources	10 790 665	9 575 922
4. Dotations aux provisions et aux dépréciations	335 560	399 344	2. Reprises des provisions et des dépréciations	216 571	114 451
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 768 052	2 269 602	3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	2 168 615	2 807 210
Excédent de la générosité du public de l'exercice	1 043 082	894 171	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	13 175 851	12 497 583	Total	13 175 851	12 497 583
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	4 994 326	4 100 155
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 043 082	894 171
			(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	53 572	0
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	6 090 980	4 994 326

Rapport du trésorier

L'année 2023 restera marquée sur le plan économique en France par une baisse au fil des mois du niveau d'inflation qui, après un pic à 7,2 % en février 2023, est redescendue à 3,1 % en février 2024 (chiffre provisoire). Les hausses de taux d'intérêt conduites dès 2022 et durant une bonne partie de l'année 2023 par la Banque centrale européenne ont entraîné une augmentation conséquente des taux des crédits bancaires contribuant ainsi au ralentissement de l'activité notamment dans le secteur du bâtiment. On peut néanmoins relever que ces conditions de taux constituent un retour à des niveaux qui étaient considérés comme normaux avant la grave crise financière de 2008, elle même à l'origine des taux ultra-bas pratiqués durant plus d'une décennie.

Au cours de cette année 2023, la Fondation du Protestantisme a pu accueillir 4 nouvelles fondations individualisées portant ainsi à 65 le nombre de fondations individualisées qu'elle abrite. Au cours de cette année, 180 projets soutenus ont pu être initiés par la générosité de 2711 donateurs et ce pour un montant total de 4,1 millions d'euros.

Le total du bilan de la Fondation du Protestantisme s'établit à fin 2023 à 137,9 millions d'euros, en progression de 0,36 %

Au passif du bilan, les ressources de la Fondation se composent principalement de fonds propres (62 %), fonds dédiés (14 %) et d'emprunts bancaires (22 %). Ce dernier poste s'établit à fin 2023 à 29,7 millions d'euros contre 31,7 millions

d'euros un an auparavant, marquant ainsi l'effet des remboursements bancaires en l'absence de nouveaux financements significatif, à mettre en relation avec le niveau des taux d'emprunts mentionnés ci-avant.

À l'actif du bilan le poste immobilisations est constitué pour l'essentiel d'immeubles d'exploitation. Il s'établit à 94 millions d'euros en baisse de 1,3 %. Le poste trésorerie et placements diminue de 2,5 %, à 34,9 millions d'euros. L'année 2023 a ainsi vu la concrétisation de notre nouvelle politique de placement largement évoquée dans notre précédent rapport de trésorier. Les placements mutualisés entre les différents secteurs d'activité de la Fondation du Protestantisme – fondations individualisées, organismes agréés et services communs – représentent désormais la très large majorité des placements. Notre comité des finances a proposé au conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme, qui les a approuvées, les autorisations en matière de règles prudentielles concernant la liquidité ainsi que la sécurité des placements mutualisés.

Du côté des produits d'exploitation, les encaissements de dons, legs et assurances-vie ressortent en diminution à 4,10 millions d'euros en 2023 contre 5,24 millions d'euros en 2022. Les revenus du patrimoine immobilier totalisent 2,62 millions d'euros en 2023 contre 2,68 millions d'euros en 2022.

Du côté des charges d'exploitation, le poste des aides financières financées par des res-

sources collectées auprès du public s'établit à 4,11 millions d'euros contre 4,85 millions d'euros en 2022.

Le résultat annuel 2023 ressort en excédent d'1,04 million d'euros contre 0,89 million d'euros 2022 ; il est la combinaison :

- d'un excédent des dépenses d'exploitation sur les produits d'exploitation de 1,03 million d'euros s'expliquant pour l'essentiel par une baisse des ressources liées à la générosité du public et par une augmentation des fonds dédiés ;
- d'un résultat financier excédentaire de 1,96 millions d'euros dû à des reprises de provisions ainsi qu'à des plus-values sur cession de titres ;
- d'un résultat exceptionnel de 119 k€.

Depuis le début de l'année 2024, l'activité de la Fondation s'est déroulée sans événements post-clôture susceptibles de remettre en cause ces comptes 2023. L'ensemble de ces comptes a été revu par le Cabinet Mazars que nous tenons à remercier ainsi que la direction et les salariés de la Fondation du Protestantisme pour le travail accompli en 2023.



Christian Klein, trésorier

Des outils au service de la transparence de l'action de la Fondation

Chaque année, les donateurs de la Fondation du Protestantisme reçoivent un Essentiel, document récapitulatif des engagements de la Fondation du Protestantisme sur une année. Conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 et à l'ordonnance 2015-904 du 23 juillet 2015, chaque donateur dispose d'un droit d'information sur l'utilisation effective des ressources. Le rapport d'activité est publié sur le site de la Fondation du Protestantisme et envoyé à l'ensemble des partenaires de la Fondation.



Synthèse 2023

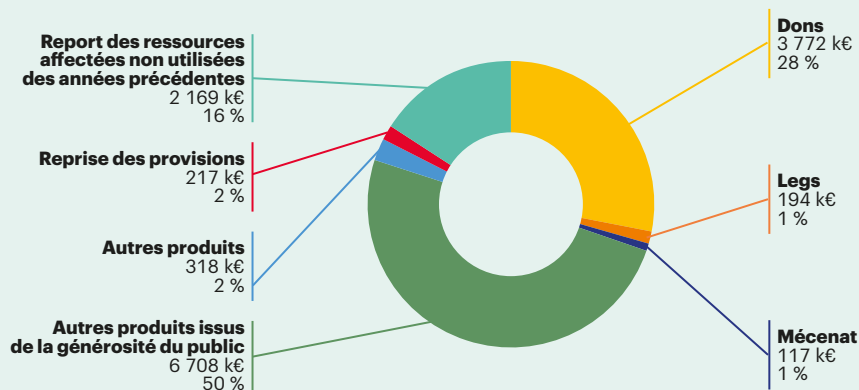
Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

Produits (en k€)	2023	2022	Charges (en k€)	2023	2022
1 - Produits liés à la générosité du public	10 791	9 576	1 - Missions sociales	8 730	8 580
2 - Produits non liés à la générosité du public			2 - Frais de recherche de fonds	59	92
3 - Subventions et autres concours publics	318	274	3 - Frais de fonctionnement	558	535
4 - Reprise sur provision et dépréciations	217	114	4 - Dotations aux provisions et dépréciations	336	399
5 - Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 169	2 807	5 - Impôts sur les bénéfices		
			6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 768	2 270
Total des produits de l'exercice	13 494	12 771	Total des charges de l'exercice	12 451	11 877
Excédent ou déficit	1 043	894			

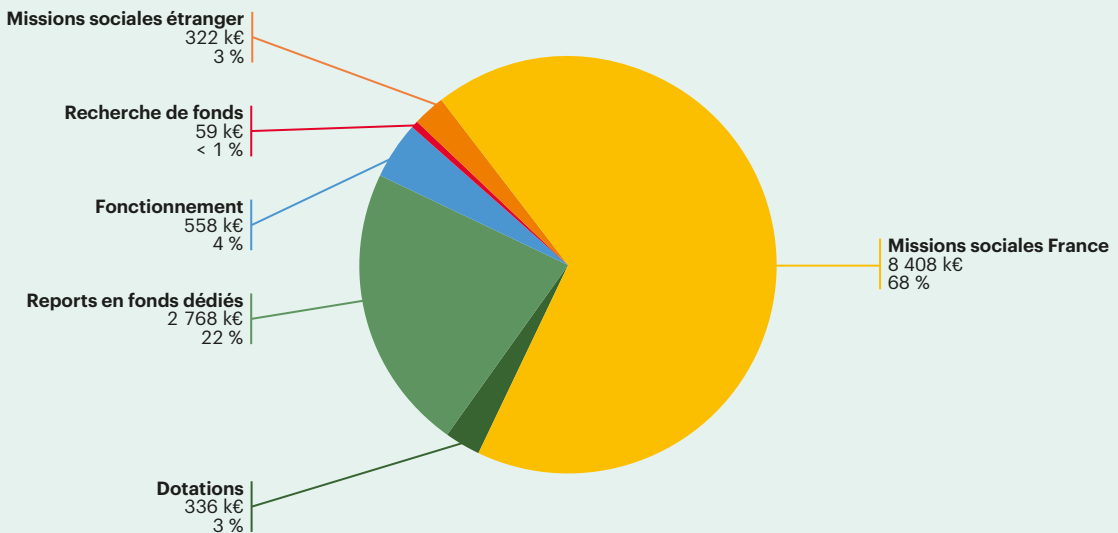
Nos ressources: 13 494 k€

La générosité du public (dons, mécénat, donations, legs ainsi que leurs produits) est la principale source de financement des activités de la Fondation du Protestantisme puisqu'elle en représente 80 %. Les autres produits sont composés de la quote-part pour l'année 2023 de subventions d'investissement reçues pour la réalisation d'opérations immobilières.



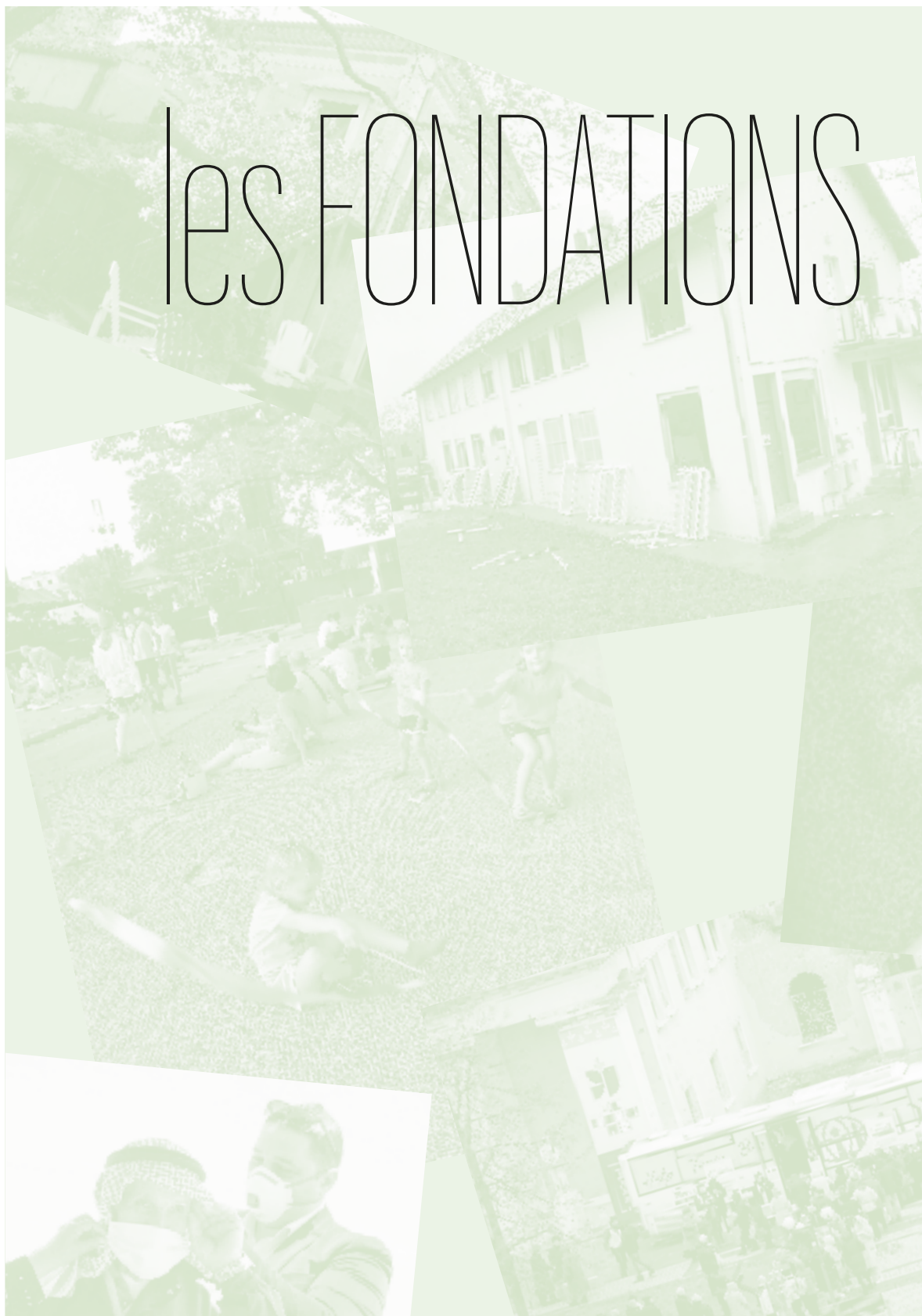
Utilisation des ressources

Depuis sa création, la Fondation du Protestantisme agit notamment pour contribuer à la préservation du patrimoine protestant. Elle est propriétaire de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits (valeur brute : 107 920 k€). Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers. En 2023, les engagements restant à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 2 768 k€. Pour partie constitutifs de la mission de gestion immobilière de la Fondation, ils intègrent les prévisions de soutien à la construction ou à la rénovation d'établissements propriétés de la Fondation (habitation, locaux d'activités, EHPAD...).



En 2023, la Fondation a engagé 8 730 k€ dans le cadre de ses missions sociales (voir aussi p. 15).

les FONDATIONS



INDIVIDUALISÉES

La Fondation du Protestantisme dispose de la capacité statutaire d'abriter des fondations individualisées. Cinquième fondation de France, elle accompagne une pluralité de fondations au service d'une même ambition.



Le réseau des fondations individualisées

Au cœur de l'action de la Fondation

Une fondation individualisée (abritée) est créée lorsqu'une ou des personnes accordent, de manière définitive, à la Fondation du Protestantisme des biens, des droits ou des ressources en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant son objet et sa gouvernance. Son animation est assurée par un comité de suivi.

Elle bénéficie, par capillarité, des avantages patrimoniaux et fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique. Une fondation individualisée ne dispose pas de la personnalité juridique, elle exerce ainsi sa mission d'intérêt général sous l'égide de la fondation abritante, la Fondation du Protestantisme.



La Fondation du Protestantisme accompagne les fondations individualisées et les donateurs dans leurs engagements par des conseils personnalisés renforcés avec l'édition et la distribution de livrets thématiques.



Guide des fondations individualisées



Guide des legs et donations



Transférer un patrimoine immobilier

.....

Le réseau des fondations individualisées au 31 décembre 2023

- 1000 jours pour grandir
- A Rocha
- ACAT pour la dignité humaine
- Accueil Partage Solidarité chrétienne
- ADRA-France
- Arc-en-ciel – Les Mûriers
- ATFPO
- Baptiste
- Bernard Palissy
- Centre chrétien de Gagnières
- Centre d'action sociale protestant (CASP)
- La Cimade
- Communauté des Églises d'expression africaine en France (CEAF)
- CPF – Actions Liban
- DEFAP - Mission et solidarités internationales
- Demoiselles Cuvier pour le logement
- Diaconat de Grenoble
- Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie
- Eau Vive 29
- Éclaireuses & Éclaireurs Unionistes de France
- Écosphère
- Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne
- Entraide protestante de Reims
- Entraide protestante du Havre
- Étienne Matter
- FÉDÉ
- Fédération d'Entraide protestante
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Foi & Vie
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation John Bost
- Fondation pour les Ministres des Églises protestantes de France
- Fondation protestante française de Beyrouth
- Foyer Joséphine Butler
- Infirmerie protestante de Lyon
- JACQIV
- Jean-Frederic Oberlin
- L'Étoile
- La Fortitude
- Le Lazaret
- Les Lavandes
- Ligue pour la lecture de la Bible
- Maison d'Écoulandre
- Martin Bucer
- Martin Luther King Créteil
- Maurice Longeiret
- Mission populaire évangélique de France
- Paul Ricœur
- Portes Ouvertes
- Projets CEVAA
- Protestante Cannoise
- Protestantisme d'Aquitaine
- Protestantisme de Montpellier
- Pro-Vision France
- Réforme
- Refuge protestant de Mazamet
- Saint-Jean
- Service d'entraide et de liaison (Le SEL)
- Solidarités protestantes lyonnaises
- Sœurs de la Communauté de Pomeyrol
- Temple réformé de l'Oratoire du Louvre
- Un Cœur et des mains
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)
- Vaugirard 46

De nouvelles fondations individualisées

En 2023, le conseil de la Fondation du Protestantisme a validé la création de quatre nouvelles fondations individualisées. Retour sur les créations de l'année au sein de la cinquième fondation de France en nombre de fondations abritées.



Fondation Le Refuge protestant de Mazamet

L'association reconnue d'utilité publique Le Refuge protestant de Mazamet est une institution qui œuvre dans le domaine médico-social et gère notamment un EHPAD et un service de soins de suite de réadaptation (SSR). Les établissements et services de l'association ont été intégrés à la Fondation John Bost. L'association a souhaité poursuivre une partie de l'œuvre de ses fondateurs à travers une fondation individualisée hébergée à la Fondation du Protestantisme en y affectant la somme issue de la liquidation des fonds non affectés de l'association.



Fondation Étienne Matter

La fondation Étienne Matter a été créée à l'initiative de l'association Les Foyers Matter, reconnue d'utilité publique. Afin de compléter et prolonger son engagement en faveur des personnes vulnérables, cette fondation a été constituée avec pour objet de « soutenir et promouvoir l'accueil, la protection, l'accompagnement et la réinsertion de personnes fragilisées et vulnérables ». À cet effet, une dotation de 50 000 euros a été apportée par un donateur privé. La fondation souhaite organiser des collectes de fonds afin de soutenir des projets en lien avec son objet et étudier la possibilité de la protection du patrimoine immobilier de l'association créatrice.



Fondation Infirmierie Protestante
Sous l'égide de la Fondation du Protestantisme



**FONDATION
DE L'ÉCOSPHÈRE**
sous l'égide de la Fondation du protestantisme

Fondation Infirmierie protestante de Lyon

Par une décision en date du 22 juin 2023 était créée la Fondation Infirmierie protestante de Lyon. L'association fondatrice est un établissement de santé privé, pluridisciplinaire, créé en 1844, sous forme d'une association « loi 1901 » à but non lucratif, et structuré autour de deux pôles de spécialités : le pôle cardio-vasculaire et le pôle viscéral et cancérologique. La création de cette fondation s'inscrit dans le souhait de l'association Infirmierie protestante de Lyon de développer une stratégie de collecte de fonds grand public. Elle permettra de financer des projets liés au secteur non lucratif de l'association et plus généralement « de soutenir et susciter tout type d'action d'intérêt général visant à améliorer la prise en charge et le traitement des personnes recevant des soins, un traitement ou toutes autres actions médicales ».

Fondation de l'Ecosphère

L'agence de communication Aggelos est une « entreprise à mission » engagée notamment dans le monde protestant. Elle est à l'initiative de la création d'une association qui organise une action sociale en Aquitaine où est installée l'agence. L'association est indépendante de l'entreprise et inscrit son action dans le cadre de projets d'intérêt général.

Cette fondation, qui a pour objet de « soutenir et susciter tous types d'actions solidaires et collectives au travers de projets d'accompagnement dans les adaptations des modes de vies », permettra notamment de collecter des fonds pour soutenir l'association partenaire dans la réalisation de projets locaux dont 30 % de projets en lien avec le monde protestant.

Il est à souligner que cette fondation de flux est la première fondation d'entreprise abritée par la Fondation du protestantisme.



Un particulier, une famille ou un groupe d'amis peuvent souhaiter organiser tout ou partie de leur générosité en constituant une fondation individualisée, appelée également fondation sous égide ou encore fondation abritée. Afin d'accompagner les volontés philanthropiques qui se développent, la Fondation du Protestantisme a édité une brochure spéciale « Fondation familiale ».

Présentation des fondations individualisées

Extrait des règlements des
fondations individualisées

1000 jours pour grandir

Soutenir et susciter des projets en lien avec le développement de l'enfance et l'accompagnement à la parentalité.

A Rocha

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de promouvoir, d'encourager et d'assurer la protection de la nature, de lutter contre les conséquences de son altération sur les populations démunies, de proposer des alternatives durables respectueuses tant des hommes que de l'environnement, de sensibiliser le public.

ACAT pour la dignité humaine

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de lutter partout dans le monde contre la torture, les peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants et les exécutions capitales.

Accueil Partage Solidarité chrétienne

Favoriser, développer et promouvoir des actions dans un champ d'intervention sociale ou humanitaire, dans un esprit de partage solidaire.

ADRA France

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association ADRA-France.

Arc-en-Ciel – Les Mûriers

Recevoir et détenir le patrimoine foncier et immobilier de l'association Arc-en-Ciel – Les Mûriers qui avait pour objet d'agir en faveur des personnes handicapées.

ATFPO

Venir en aide à des personnes placées sous mesure de protection à l'ATFPO, tutelle, curatelle, sauvegarde de justice et mesure d'accompagnement judiciaire et de participer au développement de l'Association tutélaire de la Fédération protestante des Œuvres.

Baptiste

Maintenir et valoriser les biens mobiliers et immobiliers, ainsi qu'acquérir ou recevoir tout autre bien à la demande du comité de suivi. Initier et soutenir les projets dans les domaines sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits notamment par l'ABEJ Fédération nationale.

Bernard Palissy

Soutenir l'association du Cours Bernard Palissy (collège-lycée sous contrat avec l'État) et contribuer à des projets ou initiatives d'ordre éducatif, scolaire et culturel dans le cadre du protestantisme.

Centre chrétien de Gagnières

Recevoir et détenir la propriété de l'ensemble immobilier dénommé Centre chrétien de Gagnières et veiller au respect de la finalité œcuménique et charismatique de ce lieu d'accueil, de rencontres et d'hébergement.

Centre d'action sociale protestant

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Centre d'action sociale protestant (CASP).

La Cimade

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association œcuménique d'entraide La Cimade (Comité inter-mouvement auprès des déplacés) notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de La Cimade, initiant et soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Communauté des Églises d'expression africaine en France

Permettre, soutenir et prolonger des projets portés par les institutions membres de la Communauté des Églises d'expression africaines en France (CEAF) ou en relation avec elle, ou la CEAF elle-même.

CPF – Action Liban

Soutenir et prolonger des projets portés par des institutions notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel au Liban et dans le Proche-Orient.

DEFAP-Mission et solidarités internationales

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Défap – Service protestant de mission.

Demoiselles Cuvier pour le logement

Poursuivre l'œuvre engagée par l'association protestante d'entraide fondée en 1825 notamment par la gestion de biens immobiliers.

Diaconat de Grenoble

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Diaconat protestant de Grenoble » notamment par l'achat des murs d'un magasin pour en faire le lieu pérenne de l'épicerie sociale ÉPISOL.

Diaconesses de Reully - Accompagnons la vie

Apporter dans une éthique spirituelle protestante des réponses à des besoins de société repérés ou émergents dans les domaines des soins des malades, l'éducation spécialisée et formation de la personne en difficulté, l'action sociale, notamment pour les personnes âgées, la formation des personnels des professions sanitaires et médico-sociales. Entretenir et gérer en conséquence tout établissement ayant un caractère analogue, recevoir, acquérir ou créer tout établissement de cette nature.

Eau vive 29

Initier, soutenir et prolonger les projets dans les domaines culturels, sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits par l'Association Eau vive.

Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France

Soutenir et prolonger les actions de l'association du même nom, et notamment le développement, la notoriété des EEUdF. Initier et soutenir le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Écosphère

Soutenir et susciter tous types d'action solidaires et collectives au travers de projets d'accompagnement dans les adaptations des modes de vies.

Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne

Initier, soutenir et compléter des projets conduits dans le domaine de l'assistance et de la bienfaisance par l'Association familiale protestante d'entraide de Clermont-Ferrand et du Puy de Dôme.

Entraide protestante de Reims

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Association protestante d'entraide de l'Église réformée de Reims.

Entraide Protestante du Havre

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Société protestante havraise de bienfaisance ».

Etienne Matter

Soutenir et promouvoir l'accueil, la protection, l'accompagnement et la réinsertion de personnes fragilisées et vulnérables.

FEDE

Initier et soutenir toute action concernant les étudiants protestants.

Fédération de l'entraide protestante

Soutenir et prolonger les actions conduites par la Fédération de l'entraide protestante et les associations qui en sont membres.

Fédération protestante de France

Soutenir des projets portés par les communautés, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France, ou la fédération elle-même.

FLAM

Soutenir des projets portés par des associations et fondations protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel qui concourent au rayonnement du protestantisme en France.

Foi et Vie

Poursuivre l'œuvre engagée dès le début du XX^e siècle par le pasteur Doumergue et les autres fondateurs de l'association du même nom, qui s'étaient donnés comme but « la culture spirituelle, par le rayonnement du message du protestantisme, et la participation à des projets d'action sociale ».

Fondation de l'Armée du Salut

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par la Fondation Armée du Salut ou toute autre association ou fondation poursuivant les mêmes buts.

Fondation John Bost

Soutenir et prolonger les actions conduites par la fondation reconnue d'utilité publique dénommée « Fondation John Bost ».

Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France

Initier, soutenir et prolonger des projets en faveur des ministres du culte et personnels salariés des Églises protestantes de France, en relation avec la fondation reconnue d'utilité publique des ministres des Églises protestantes.

Fondation protestante française de Beyrouth

La Fondation protestante française de Beyrouth a pour objet, dans le respect des valeurs du protestantisme, de permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel en faveur des populations du Liban et plus généralement de tous les pays liés historiquement au Liban et d'apporter son soutien moral et matériel aux institutions qui contribuent à la réalisation de ces objectifs. Plus particulièrement, la fondation se fixe pour objet la construction et la gestion d'un Centre protestant à Beyrouth.

Foyer Joséphine Butler

Accompagner les jeunes mères isolées pendant leur grossesse et au-delà, y compris vers une réinsertion sociale, et veiller au développement de l'enfant, contribuer à la responsabilisation des jeunes femmes concernées.

Infirmierie protestante de Lyon

Soutenir et susciter tout type d'action d'intérêt général à caractère philanthropique et social visant à améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes recevant des soins, un traitement ou toutes autres actions médicales. Dans le cadre de sa mission, la fondation soutient et suscite toute action contribuant notamment à favoriser :

- les projets d'amélioration de la qualité du confort et de la vie des patients, en milieu hospitalier, lors des traitements ou à distance de ceux-ci, dans l'objectif d'une prise en charge globale et plus humaine, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de soins de support ;
- les programmes éducatifs visant à permettre l'information des soignants et du grand public sur les actions de soutien au patient à mener ;
- les missions d'accompagnement des patients et de leurs familles ;
- l'amélioration des conditions d'exercice des personnels de santé.

JACQIV

Initier et soutenir des projets portés par les communautés, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France, par la Fédération protestante de France elle-même ou par les unions et œuvres membres du Conseil national des évangéliques de France ou par son conseil national lui-même.

Jean-Frédéric Oberlin

Soutenir et promouvoir la diffusion et le rayonnement de la pensée et de l'action du pasteur Jean-Frédéric Oberlin. Enrichir les collections du Musée Jean-Frédéric Oberlin (Musée de France), déjà dépositaire de collections du Musée alsacien de Strasbourg et de la paroisse protestante de Waldersbach. Soutenir et prolonger les actions du Musée Jean-Frédéric Oberlin de Waldersbach, ainsi que les actions des prédécesseurs et héritiers spirituels d'Oberlin.

L'Étoile

Soutenir, en France et à l'étranger, des actions d'entraide, de bienfaisance et développement et compléter et prolonger les actions de l'association culturelle de l'Église réformée de l'Étoile relatives à son propre patrimoine.

La Fortitude

Apporter aide et assistance à des personnes âgées aux ressources modestes, et plus particulièrement loger des personnes retraitées dans des logements convenables à un loyer inférieur à ceux du marché locatif.

Le Lazaret

Poursuivre l'œuvre engagée dès le milieu du XIX^e siècle par les prédécesseurs de la Société anonyme civile des Bains de mer du Nouveau Lazaret fondée en 1888 et continuée par la SCI du Nouveau Lazaret.

Les Lavandes

Soutenir et susciter tous types d'actions concourant à renforcer le lien social et la solidarité au travers de projets de valorisation de l'environnement.

Ligue pour la lecture de la Bible

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Ligue pour la lecture de la Bible.

Maison d'Écoulandre

Recevoir, détenir et gérer un ensemble immobilier situé à Mouzeuil-Saint-Martin en Vendée (85370), anciennement propriété de la SCI Maison d'Écoulandre et dont la gestion est actuellement confiée à l'association Accueil d'Écoulandre occupante des lieux.

Martin Bucer

Conduire et soutenir des projets portés par les institutions membres de l'Église protestante unie de France, ou en relation avec elle, ou l'Église protestante unie de France elle-même.

Martin Luther King Créteil

Favoriser l'essor du protestantisme et de ses valeurs, en France (notamment dans la ville de Créteil) ainsi qu'à l'étranger en contribuant au développement des activités, projets et actions d'une association culturelle protestante membre des Assemblées de Dieu et des ADFP (ex-UECE), d'une association de bienfaisance membre de la Fédération de l'entraide Protestante et d'une association culturelle dédiée au soutien des activités non prises en charges par les deux associations précédentes.

Maurice Longeiret

Soutenir les actions conduites par l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF), les associations rattachées à l'UNEPREF et celles qui se déclarent proches de l'UNEPREF.

Mission populaire évangélique de France

Soutenir l'action de l'association portant le même nom, membre de la Fédération protestante de France, ainsi que celle des fraternités qui, agréées par le Comité national de la Mission populaire, contribuent aux activités du mouvement conformément à la charte du mouvement de la Mission populaire évangélique de France.

Paul Ricœur

Soutenir financièrement toute action permettant de mieux faire connaître l'œuvre et la pensée de Paul Ricœur. Elle assure la mise en place et en valeur du « fonds Ricœur » nommément constitué par le don de Paul Ricœur à la bibliothèque de la Faculté libre de théologie protestante de Paris de l'ensemble de ses manuscrits, livres articles et bibliothèques de travail.

Portes Ouvertes

Soutenir, secourir et assister, tant au plan moral, que matériel, humanitaire et économique, tout individu victime, en quel qu'endroit du monde, de persécutions ou discriminations d'ordre physique, moral, social, éducatif ou professionnel, en raison de sa croyance chrétienne.

Projet d'Entraide CEVAA

Au sein des Églises de la CEVAA et au-delà (en France et à l'étranger), elle a pour but de soutenir des actions dans le domaine de la justice, des droits de l'homme et de l'intégrité de la création, de soutenir des actions de formation et d'éducation visant à développer une conscience citoyenne de partage et de solidarité, de soutenir des engagements pour un monde solidaire et réconcilié et de soutenir des actions de développement et d'entraide.

Protestante Cannoise

Soutenir les projets patrimoniaux, culturels et sociaux correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme et initiés par l'Église réformée de Cannes, ou toute œuvre ou tout mouvement en lien avec l'Église réformée de Cannes.

Protestantisme d'Aquitaine

Au nom de l'engagement social du protestantisme de la région bordelaise, soutenir et prolonger les actions des associations, fondations ou autre entité qui ont en commun les buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Protestantisme de Montpellier

Conduire, gérer et soutenir des projets notamment sociaux et culturels portés par des institutions – communautés, œuvres et mouvements – en relation avec l'Association culturelle de l'Église réformée de Montpellier (ou toute institution qui sera appelée à ses droits) ou celle-ci et correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Pro-Vision France

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées, à la construction, à la rénovation, et de manière générale au soutien des écoles, et notamment chrétiennes.

Réforme

Soutenir et pérenniser les actions de l'association Réforme qui a notamment pour mission de promouvoir et faire rayonner la pensée protestante en France et à l'étranger par tous les moyens, en particulier l'hebdomadaire *Réforme*.

Refuge protestant de Mazamet

Inspiré par l'esprit protestant d'accueil et d'accompagnement, la fondation Refuge protestant de Mazamet, a pour objet de permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser des actions ayant un caractère social, notamment d'aide aux personnes mises en difficulté par l'âge ou la maladie, patrimonial, éducatif, humanitaire ou culturel.

Saint-Jean

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dénommée « Association des œuvres de Saint-Jean », association loi 1901 reconnue d'utilité publique, notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de l'association, en soutenant soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions, notamment d'inspiration protestante.

Service d'entraide et de liaison (Le Sel)

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant d'améliorer les conditions de vie de personnes et de populations en situations de pauvreté dans les pays en développement et plus généralement tout projet en faveur d'actions correspondant aux buts mentionnés à l'article 1^{er} des statuts de l'association Service d'Entraide de Liaison.

Sœurs de la communauté de Pomeyrol

Apporter son soutien moral et matériel aux Sœurs de la communauté de Pomeyrol, en accompagnement des projets de l'association.

Solidarités protestantes lyonnaises

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Entraide protestante de Lyon et toutes les associations qui voudront la rejoindre, accompagner et conforter l'action d'œuvres et mouvements animés notamment par les protestants, contribuer à assurer la poursuite des projets conduits par chacune de ces associations tout en développant la mutualisation des actions communes, initier et soutenir le développement de projets nouveaux, conduits ou non en partenariat avec d'autres institutions.

Temple réformé de l'Oratoire du Louvre

Compléter et prolonger les actions de l'Association presbytérale de l'Église réformée de l'Oratoire du Louvre (APEROL), en soutenant toute action contribuant sur les plans historique, culturel, patrimonial et social au rayonnement de l'Oratoire du Louvre et en promouvant l'approche libérale et inclusive du protestantisme.

Un Cœur et des mains

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation sociale œuvrant dans le département des Vosges, en France, en métropole et hors métropole à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées partout dans le monde.

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, notamment en soutenant le rayonnement et la notoriété de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, la mutualisation des actions communes au sein des institutions d'inspiration protestante d'Alsace et de Lorraine ou toute action ou projet de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine à la demande de son conseil.

Vaugirard 46

Reprendre et continuer les activités exercées depuis 1891 par l'Association des étudiants protestants de Paris (AEPP) au foyer pour étudiants sis 46 rue de Vaugirard (Paris 6^e) et notamment soutenir en région parisienne un pôle universitaire permettant de développer une véritable animation étudiante à vocation internationale en partenariat avec d'autres associations étudiantes en France et à l'étranger, soutenir les projets spirituels, culturels ou humanitaires développés par des étudiants ou leur étant destinés, acquérir, recevoir, détenir et gérer tout bien affecté à cet objet, notamment des immeubles destinés au logement et à l'animation d'étudiants, et garantir le maintien de cette affectation.



À la mémoire de Georges Masse, ancien membre du conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme.

Elsa Bouneau, directrice de la Fondation du Protestantisme jusqu'en mai 2023, Georges Masse et Christian Krieger, vice-président de la fondation.

LES CHIFFRES CLÉS

2023



**Des donateurs
qui nous
font confiance**

929 €
valeur du
don moyen

4,1 M€
de dons et legs

2 711
donateurs



**Des projets
riches
et diversifiés**

180
projets
soutenus en
France et dans
le monde

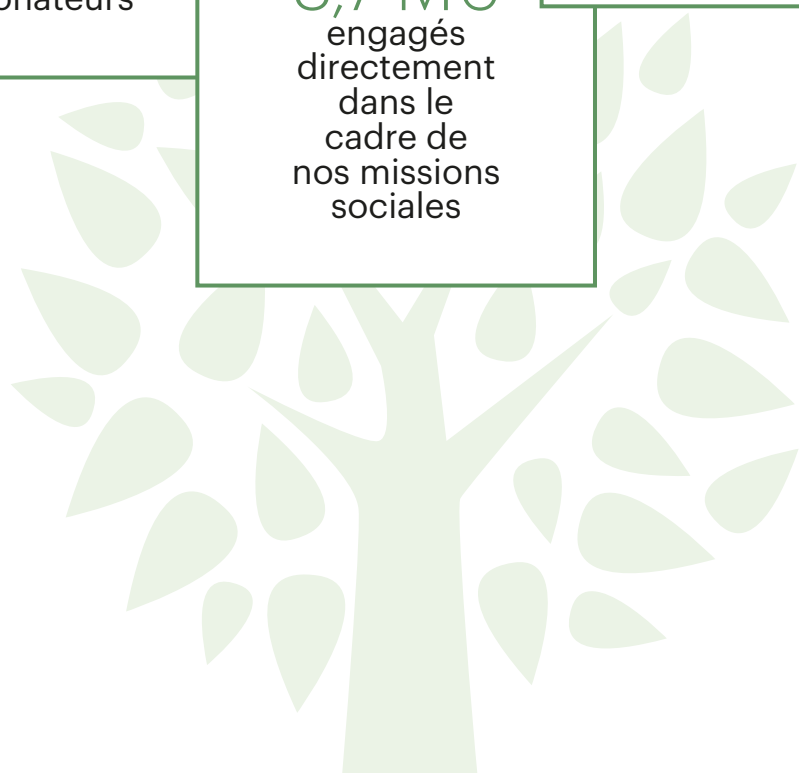
8,7 M€
engagés
directement
dans le
cadre de
nos missions
sociales



**Une fondation
engagée sur
l'ensemble du
territoire français**

72
établissements
immobiliers

65
fondations abritées





47 rue de Clichy
75009 Paris
01 44 53 47 24
contact@fondationduprotestantisme.org

www.fondationduprotestantisme.org